

le Grand Dijon > 31

le journal d'information
de la Communauté de l'agglomération dijonnaise

septembre 2013



DOSSIER

Un grand musée d'art pour Dijon

CITÉ DE LA GASTRONOMIE : DIJON À LA TABLE D'HONNEUR
MOBILITÉS : L'AUTOPARTAGE DÉBARQUE À DIJON
PORTRAIT : PIERRE GUEZ, PRÉSIDENT DE VITAGORA

« Flash bike » inédit rue de la Lib'

Cette version cycliste du « flash mob » s'est déroulée le 2 juin dernier lors de la fête du vélo organisée par le Grand Dijon, dans une rue de la liberté libérée et reconquise par les mobilités alternatives à la voiture. Après ce rendez-vous pour une grande photo de famille, balade à vélo pour découvrir les nouvelles pistes cyclables et secteurs piétonniers de la ville. La veille, associations et marchands de cycles avaient animé un village à la gloire de la petite reine pour des démos acrobatiques, essais de vélos et conseils en tout genre.





1



2

1 **Climats on the roc** : 4 500 personnes ont répondu présent le 1^{er} juin, au cœur des carrières de Comblanchien. Cet événement spectaculaire clôturait une semaine de mobilisation pour la candidature des climats du vignoble de Bourgogne au patrimoine mondial de l'Unesco et lançait la conférence territoriale en présence des élus du territoire et du grand public. L'occasion de révéler le lien unique entre les climats et la pierre calcaire qui nourrit la vigne, délimite les clos et édifie le patrimoine. **2** **Rencontres de l'habitat du Grand Dijon**. Pour cette quatrième édition, les acteurs de l'habitat réunis le 16 mai au Grand Dijon ont échangé sur les problématiques liées au logement des séniors. Ils ont également assisté à la présentation du bilan à mi-parcours du programme local de l'habitat 2009-2014 du Grand Dijon. **3** **Choix de la chaleur partagée** : la première pierre de la chaufferie des Péjoces a été posée le 13 juin. Cette chaufferie biomasse alimentera en partie le réseau de chaleur du Grand Dijon, qui permettra de chauffer les logements collectifs et les bâtiments publics d'un large quart nord-est de l'agglomération. Le Grand Dijon a confié à Dijon Énergies (Dalkia) la délégation de service public de ce réseau, qui fournira une chaleur à la fois économique et écologique. **4** **Dijon engage des relations économiques et touristiques avec la Chine** : un mémorandum d'entente a été signé entre les villes de Qingdao (8,7 millions d'habitants) et de Dijon, par Deng Li, vice-directeur du bureau de commerce de Qingdao, et Philippe Berthaut, directeur général des services de la ville de Dijon et du Grand Dijon, le 25 juin. Les 22 chefs d'entreprise et élus de la délégation chinoise ont assisté à une réunion de travail avec des acteurs des secteurs agroalimentaire et viticole. Ils ont notamment exprimé leur vif intérêt pour le projet de la Cité internationale de la gastronomie à Dijon.



3



4

- p.6** **Dossier.** Un grand musée d'art pour Dijon
- p.14** **Tourisme/économie.** Cité internationale de la gastronomie : Dijon à la table d'honneur
- p.16** **Mobilités.** Le PIMMS crée du lien dans les bus et les trams
- p.17** **Mobilités.** Divia City : la boucle est bouclée !
- p.18** **Mobilités.** Vélo : simplifiez-vous la vi(II)e !
- p.19** **Mobilités.** L'autopartage débarque à Dijon !
- p.20** **Environnement.** Agir au quotidien
- p.21** **Habitat.** L'investissement « Duflot » va profiter à Dijon
- p.22** **Culture.** Carteculture : le sésame culturel des étudiants !
- p.23** **Culture.** Le mythique *Ring* relu par l'Opéra de Dijon
- p.24** **Portrait.** Pierre Guez, président de Vitagora et directeur général de Dijon Céréales
- p.24** **Vie des communes**
- p.30** **Agenda culturel**



L'équipe de France de natation a achevé, à la piscine olympique du Grand Dijon, du 17 au 24 juillet, sa préparation pour les championnats du monde de natation, qui se sont déroulés à Barcelone du 19 juillet au 4 août. L'entraîneur, Lionel Horter, a reconnu la qualité de cet équipement, qui a porté chance à la France (9 médailles dont 3 d'or). Prochain événement à la piscine olympique : le championnat de France en petit bassin, du 5 au 8 décembre, avec toutes les stars nationales de la natation.

“ Le musée des Beaux-Arts redevient le joyau culturel et touristique de Dijon ”

Directeur de la publication

François Rebsamen

Mise en page et préresse

tempsRéel, dijon

Photos

Atelier Calc, Anthony Béchu et Associés,

Bourgogne live prod, Dédale photos,

Musée des Beaux-Arts de Dijon

Impression

BLG Toul

Distribution

Adrexo

Tiré à 135 000 exemplaires

Dépôt ISSN 1639-6626

Dépôt légal septembre 2013

COMMUNAUTÉ DE
L'AGGLOMÉRATION DIJONNAISE

40, avenue du Drapeau - 21000 Dijon

03 80 50 35 35 - www.grand-dijon.fr

Un musée **POUR RAYONNER**



DIJON MUSÉE RÉVÉLÉ

500 PÉPITES D'ART PUR
PARCOURS MOYEN ÂGE & RENAISSANCE
PALAIS DES DUCS DE BOURGOGNE

WEEK-END
INAUGURAL ET FESTIF
7 SEPTEMBRE 2013



TEL (33) 03 80 74 52 09
MBA.DIJON.FR
RESERVEZ VOTRE SEJOUR!
VISITDIJON.COM



La réouverture, après extension et rénovation, du parcours Moyen Âge-Renaissance du musée des Beaux-Arts de Dijon est un événement qui va contribuer à renforcer le rayonnement et l'attractivité de Dijon, capitale régionale. La qualité du projet et du travail accompli dans le cadre de ce chantier historique permet en effet de rendre au musée dijonnais la place qu'il mérite parmi les plus grands de France. Le grand projet s'achèvera en 2018, avec la rénovation des deux autres parcours du musée, consacrés aux XVII^e-XVIII^e siècles et aux XIX^e-XX^e siècles. L'opération représente, au total, un investissement de 60 millions d'euros, financés par la ville de Dijon, le ministère de la Culture, le Grand Dijon et le conseil régional de Bourgogne. Et alors les Beaux-Arts de Dijon, dans un palais rénové et au cœur d'un centre-ville piétonnisé et embelli, redeviendront le joyau touristique et culturel de notre ville. Chaque année, en effet, des dizaines de milliers de visiteurs en

franchissent les portes, souvent venus de loin. À partir du 7 septembre, la salle des gardes, rénovée, et 13 autres salles de l'ancien palais des ducs vont permettre de découvrir, dans des conditions optimales, quelques-uns des chefs-d'œuvre conservés au musée de Dijon, notamment les tombeaux des ducs de Bourgogne et leurs Pleurants revenus d'une tournée mondiale triomphale. Les équipes d'architectes de renom, Yves Lion pour le musée proprement dit et Éric Pallot pour le « monument historique » que constitue le palais, ont travaillé sur ce projet, aux côtés de l'équipe du musée et de nombreuses entreprises du bâtiment, pour la plupart régionales. L'enjeu était d'importance : rendre toute sa splendeur au palais – la rénovation de la galerie de Bellegarde est, de ce point de vue, éloquente –, mais aussi offrir de nouveaux espaces à la présentation des collections en déménageant les réserves et les bureaux du musée, et enfin être en capacité de proposer aux visiteurs d'aujourd'hui les services qu'ils sont en droit d'attendre d'un grand musée (café-restaurant, librairie, accessibilité pour tous, outils de médiation modernes...). De plus, le musée de Dijon, grâce à l'étude fine réalisée par un cabinet spécialisé, peut se revendiquer « durable » : la consommation d'énergie sera réduite de 30 %. Ce « nouveau » musée des Beaux-Arts est désormais ouvert, et l'entrée y est toujours gratuite pour tous, tous les jours.

Le président du Grand Dijon



Le 7 septembre, le parcours Moyen Âge-Renaissance, comprenant la célèbre salle des gardes, rouvre ses portes au public après trois ans de travaux. Les Pleurants du tombeau de Jean sans Peur sont de retour ! Au cœur de Dijon, le musée des Beaux-Arts retrouve sa place parmi les plus grands et beaux musées de France. La première tranche d'un projet ambitieux de 60 millions d'euros s'achève.



Le musée des Beaux-Arts de Dijon n'est pas un musée des Beaux-Arts comme les autres. Il est d'abord l'un des plus anciens de France : sa création officielle remonte à 1799, à l'initiative de François Devosge. Il est également l'un des plus riches, avec des milliers de tableaux, sculptures mais aussi objets de mobilier et d'art de la table, armes ou dessins. Mais surtout, il est installé dans le palais des ducs et des États de Bourgogne, un ensemble de bâtiments de différentes époques, pas toujours adaptés aux besoins d'un musée, et qu'il partage avec des services de la mairie. Enfin, son entrée se trouve à l'intérieur d'une cour, ce qui fait qu'il n'est pas forcément « visible » des touristes et des passants. Le projet engagé dès 2002 par la ville de Dijon, avec le soutien de l'État et du conseil régional, pour un coût total estimé à 60 millions d'euros, a donc consisté tout à la fois à

redonner de l'espace et de la visibilité au musée, à rénover le palais ducal et à concevoir des espaces muséographiques adaptés aux attentes des visiteurs du XXI^e siècle.

Un musée, une cour, trois parcours...

L'exposition permanente sera donc organisée autour de trois parcours – le Moyen Âge et la Renaissance, les XVII^e et XVIII^e siècles, les XIX^e et XX^e siècles. Chaque parcours aura pour cadre des salles correspondant à l'époque des œuvres présentées. « Plutôt que de lisser le palais, le choix a été fait de tirer profit de la diversité du bâti pour faire correspondre le contenant et le contenu », explique Yves Lion, architecte du nouveau musée. Quant à la cour de Bar, elle devient tout à la fois un lieu de passage ouvert sur la ville, et un espace d'accueil multi-entrées pour le musée. Le revête-

ment en béton et en fonte dont est couvert son sol déborde dans la rue Rameau, dans le square des Ducs et dans la cour d'honneur, comme pour inviter le passant à entrer. Et chaque parcours, ainsi que les cuisines duciales, vouées à devenir un lieu d'interprétation du palais, disposera d'un accès direct depuis la cour.

Le 7 septembre, le premier de ces parcours rouvre ses portes. Il s'articule autour des pièces maîtresses de la cour des ducs de Bourgogne, dont les tombeaux remis en valeur dans une salle des gardes entièrement restaurée. La galerie de Bellegarde rénovée, la grande salle néogothique et les combles transformés en espaces d'exposition... : au total, 14 salles exceptionnelles sont à nouveau accessibles, gratuites tous les jours, contribuant à l'attractivité et au dynamisme du cœur de ville. ■

Dossier **Un grand mu**

Un musée durable

Le chantier de rénovation du musée des Beaux-Arts a été l'occasion d'améliorer la performance énergétique des salles du palais. Les dispositifs techniques mis en œuvre vont permettre de réduire de 30 % la consommation énergétique du musée et de réduire de 30 % la place occupée par les machines de chauffage ou de climatisation, dans les locaux techniques du palais. C'est le cabinet allemand Transsolar qui a travaillé, en collaboration avec les Ateliers

Yves Lion, sur les solutions à mettre en œuvre. Parmi les innovations mises au point à Dijon : le vitrail avec double-vitrage, qui permet de préserver toute la beauté des fenêtres de la salle des gardes donnant sur le square des Ducs tout en améliorant l'isolation de la pièce. Cette volonté de créer un « musée durable » s'inscrit dans la stratégie de Dijon de se positionner comme une référence écologique en France.



sée d'art pour Dijon

> 1 musée, 3 sites

Avant les travaux, le musée ne présentait au public que 17 % de ses collections ! Après les travaux, avec 5200 mètres carrés dédiés à l'exposition permanente au lieu de 3500, le nombre de pièces présentées au public sera passé de 2000 à plus de 3000. Il a fallu, pour cela, déménager certains services municipaux qui occupaient des locaux situés dans la cour de Bar. Mais le déménagement le plus notable a été celui des réserves : les col-

lections, conservées jusqu'alors dans les combles et dans les caves du palais sont désormais stockées dans des locaux neufs construits dans la zone industrielle Cap Nord. Les « nouvelles réserves » garantissent la bonne conservation des œuvres, et permettent, dans des espaces lumineux et adaptés, d'accueillir les restaurateurs et les chercheurs. Par ailleurs, les services administratifs du musée ainsi que le centre de documenta-

tion, le siège de la Société des amis du musée et les locaux dédiés à l'accueil des ateliers d'arts plastiques ont quitté le palais pour élire domicile à La Nef, place du Théâtre, à deux pas du musée lui-même.

Palais, Nef et Cap Nord : trois sites pour un musée... C'est la clé d'un projet qui consiste à dédier l'ensemble des bâtiments entourant la cour de Bar au musée des Beaux-Arts. ■

Nouveau parcours Moyen Âge-Renaissance

Les 10 œuvres à ne pas manquer

Si vous deviez n'en sélectionner que 10 lors d'une visite éclair des nouvelles salles du parcours Moyen Âge-Renaissance, voici les œuvres majeures que Sophie Jugie, directrice du musée des Beaux-Arts, vous conseillerait d'admirer en priorité. Cette sélection, dans l'ordre des salles, permet de montrer la diversité et la richesse des collections du musée.

1 / PORTRAIT DE PHILIPPE LE BON, DUC DE BOURGOGNE.

Huile sur bois de l'atelier de Rogier van der Weyden, vers 1445. Il s'agit d'une réplique du portrait original perdu, représentation officielle diffusée largement dans la famille ducale, à la cour et dans les cercles du pouvoir politique et religieux. Le duc porte le collier de l'ordre des chevaliers de la Toison d'Or qu'il a fondé en 1430 et un parchemin roulé, symbole de son pouvoir.

2 / TOMBEAU DE PHILIPPE LE HARDI.

Marbres blanc et noir, albâtre polychrome et doré, réalisé par Jean de Marville, Claus Sluter, Claus de Werve et leurs ateliers entre 1381 et 1410. Le tombeau avait été mis en place à la chartreuse de Champmol, à Dijon, à la mort du duc en 1410. Transféré à la cathédrale Saint-Bénigne en 1792, il est brisé et démonté en 1793. Restauré de 1821 à 1825, il est installé dans la salle des gardes en 1823. Les anges, les lions et la quasi-totalité des pleurants, probablement dessinés par Claus Sluter, sont d'origine.

3 / RETABLE DE LA CRUCIFIXION.

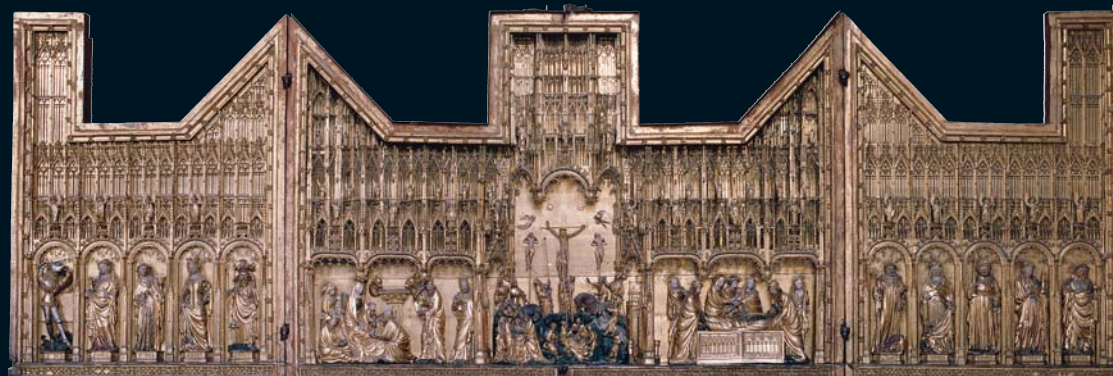
Sculpté à Termonde en 1391 par Jacques de Baerze, peint et doré à Ypres de 1393 à 1399 par Melchior Broederlam. Ce retable fut installé à la chartreuse de Champmol en 1399, déplacé à la cathédrale Saint-Bénigne en 1792 puis au musée en 1818, où il fut restauré entre 1825 et 1852. Une nouvelle restauration, de 2011 à 2013, vient de lui rendre tout son éclat.

4 / CROSSE DITE DE ROBERT DE MOLESME.

Cet objet précieux, avec un décor de filigrane d'argent doré et cabochons d'améthyste et de grenat, a été ciselé en Italie du Sud ou en Sicile à la fin du XI^e siècle et au début du XII^e. Cette crosse est mentionnée dans l'inventaire du trésor de la sacristie de l'abbaye de Cîteaux en 1689.

5 / LA NATIVITÉ ET L'ADORATION DES BERGERS.

Huile sur bois du Maître de Flémalle, réalisée vers 1435, acquise en 1828 par le musée. Le tableau rassemble en une scène unique plusieurs épisodes de la Nativité du Christ : la vision de sainte Brigitte en Suède en 1372, l'épisode des sages-femmes (l'une d'elles, qui n'avait pas cru à la virginité de la Vierge fut punie par le dessèchement de sa main, puis guérie en touchant le lange de l'Enfant) et l'Adoration des bergers.





6



7



8



9



10

6 / SAINT LUC ÉCRIVANT L'ÉVANGILE.

Sculpture en pierre, quelques traces de polychromie, réalisée en Bourgogne pendant la première moitié du XV^e siècle. L'évangéliste est assis contre son animal symbolique, le bœuf. Cette œuvre, dans un style proche de celui de Claus de Werve, provient de la communauté des Sœurs de la Charité de Dijon.

7 / PLAT EN FAÏENCE À DÉCOR BLEU ET BRUN, LUSTRE MÉTALLIQUE.

Réalisé à Manises, près de Valence (Espagne), vers 1420. On admire le décor d'arabesques avec un motif cruciforme, un lion au centre du plat ; au revers, le lion est représenté dans les rinceaux.

8 / SAINT ETIENNE, SAINT BLAISE, SAINT JEAN-BAPTISTE, SAINT PIERRE ET LE DONATEUR, PIERRE RUP, CITOYEN ET MARCHAND DE GENÈVE.

Retable en bois, réalisé en Suisse vers 1450. Pierre Rup avait commandé cette œuvre pour l'offrir à une église de Genève. Il s'est fait représenter en bas à droite, aux pieds de saint Pierre, détenteur de la clé du paradis. Le cadre est d'origine, sauf la torsade dorée, sur ce retable issu de la collection du baron Pichot-L'Amabilais, léguée par Marie-Henriette Dard en 1916.

9 / ARMURE DE JEAN DE SAULX-TAVANNES.

Cette armure du comte Jean de Saulx-Tavannes, ligueur farouche et adversaire d'Henri IV, maréchal et gouverneur de Rouen, a été réalisée au début du XVII^e siècle et provient du château de Lux, en Côte-d'Or. Elle est entièrement décorée de bandes ornementées, ciselées et dorées, se détachant sur fond d'acier poli.

10 / LE SIÈGE DE DIJON EN 1513.

Tapiserie réalisée, au début du XVI^e siècle, dans un atelier des Pays-Bas méridionaux (auteur, date et lieu précis inconnus). Cette tapiserie, désormais exposée face aux fenêtres offrant une vue sur les toits du vieux Dijon, présente un épisode historique : le siège des Suisses en 1513, et leur départ suite à la négociation menée par le gouverneur de la ville, Louis de la Trémouille. Elle aurait été commandée, à son retour à Dijon en 1515, par un noble dijonnais, Philibert Godran, retenu en otage par les Suisses en attendant le versement d'une indemnité de guerre qui ne sera finalement jamais payée. La représentation du siège accrédite l'idée que Dijon a été sauvée par l'entremise de la Vierge dont la statue du XI^e ou XII^e siècle est conservée depuis toujours en l'église Notre-Dame (église où la tapiserie a été exposée jusqu'à la Révolution avant d'être achetée par un fripier de la ville en 1803 et déposée au musée en 1832). Le siège de Dijon est raconté et analysé dans un livre qui paraît, en septembre 2013, aux éditions Faton : *1513, l'année terrible : le siège de Dijon*. Cet ouvrage collectif a été réalisé sous la direction de trois historiens spécialistes de l'époque : Laurent Vissière (la Sorbonne), Alain Marchandisse et Jonathan Dumont (université de Liège).

> Grande opération de restauration pour palais princier

L'extension et la rénovation du musée des Beaux-Arts proprement dites ont été menées de front avec la rénovation d'une partie du palais ducal, l'un des rares du genre en France.



Hervé Mouillebouche a bien du mal à cacher son enthousiasme quand il raconte « son » palais. Au cœur de Dijon, le palais des ducs de Bourgogne est l'un des très rares palais princiers du Moyen-Âge conservés en France. Profitant des travaux menés dans la cour de Bar, la galerie de Bellegarde et l'ancien « logis du duc », cet historien et l'équipe de bénévoles du Centre de castellologie de Bourgogne ont mené, pendant plus d'un an, des observations qui ont permis de dresser un plan très précis du palais ducal et de compren-

dre quantité de vestiges encore très bien préservés. Les visiteurs du musée en découvriront un dans la salle d'accueil du parcours Moyen Âge-Renaissance, qui fut l'échansonnerie du duc : un évier au pied duquel se trouvait une « conche » (un trou au ras du sol permettant d'évacuer l'eau utilisée pour laver le sol). D'autres vestiges resteront cachés : c'est le cas des latrines du palais, retrouvées intactes quand il a fallu creuser sous la cour de Bar ! Le travail mené par Éric Pallot a été déterminant dans la connaissance du palais et dans la remise en état du

patrimoine. L'architecte en chef des Monuments historiques a dressé un état des lieux précis, presque pierre par pierre, des bâtiments abritant le parcours Moyen Âge-Renaissance.

La beauté retrouvée de la salle des gardes

C'est dans la galerie de Bellegarde, qui a retrouvé son allure originelle (celle du début du XVII^e siècle, date de sa construction), que son intervention est la plus flagrante. Mais la façade de la salle des gardes donnant sur le square des Ducs a, elle

aussi, retrouvé toute sa beauté, après le remplacement d'une grande partie des pierres abîmées par le temps. Éric Pallot a également supervisé l'ensemble des travaux de rénovation menés dans les salles, notamment dans la salle des gardes, entièrement restaurée, y compris la cheminée flamboyante et les pierres au sol, retirées, nettoyées ou remplacées, puis remises en place une par une. Le palais ducal de Dijon a ainsi retrouvé sa splendeur : la visite du musée, grâce aux explications proposées aux visiteurs, sera aussi le prétexte à (re)découvrir un bâtiment remarquablement préservé et valorisé au cœur du vieux Dijon. ■

Pour en savoir +

Musée rénové, palais révéilé, 2002-2013, le musée des Beaux-Arts de Dijon. Cet ouvrage de 140 pages richement illustrées raconte la rénovation du musée et donne la parole aux acteurs du projet. Éditions Faton, 19 euros. En vente au musée, à l'office de tourisme et dans les librairies dijonnaises à partir du 7 septembre.

➤ Un musée pour le XXI^e siècle

Un grand musée se doit d'offrir des services répondant aux attentes de ses visiteurs. En terme d'accessibilité tout d'abord. L'ensemble des salles du parcours Moyen Âge-Renaissance sont désormais ouvertes à tous : la visite de l'emblématique salle des gardes, par exemple, est maintenant possible dans de bonnes conditions aux personnes à mobilité réduite.

Les musées modernes proposent à leurs visiteurs des services comme une boutique-librairie, un accueil distinct pour les groupes, un café-restaurant... La première tranche de travaux a permis de doter le musée dijonnais de la brasserie qui lui manquait : celle-ci s'installe au rez-de-chaussée de la galerie de Bellegarde, avec des terrasses côté cour de Bar et côté square des Ducs. Les deuxième et troisième tranches du projet permettront d'aménager une librairie plus spacieuse. À terme, l'accueil des visiteurs, particuliers ou groupes, s'effectuera dans des



La salle des gardes rénovée

espaces réaménagés et dimensionnés à la mesure de l'établissement.

La visite du musée, enfin, s'effectuera grâce à des dispositifs de « médiation » dignes du XXI^e siècle : au-delà des « cartels »

installés auprès de chaque œuvre, le visiteur pourra s'informer grâce à cinq écrans tactiles interactifs, et suivre « sa » visite grâce à une application disponible sur des tablettes mises à disposition à l'entrée ou

téléchargeable sur son smartphone personnel. Le dispositif de médiation et de communication a été conçu avec l'appui d'agences parisiennes et dijonnaises spécialisées (Polymago, Malice Images, Les Pistoleros). ■



À quoi sert le « toit doré » ?

Les bâtiments qui entourent la cour de Bar ont été construits, au fil du temps, entre le XIV^e et le XIX^e siècle... Le « toit doré » conçu par l'architecte Yves Lion constitue l'ajout du XXI^e siècle ! Mais la présence de cet élément architectural contemporain est justifiée par des besoins précis. À l'emplacement d'un corps de bâtiment « temporaire » construit au XVIII^e siècle pour relier la galerie de Bellegarde et l'ancien logis ducal, le « toit doré » permet d'abord de rendre le parcours Moyen Âge-Renaissance accessible à tous. Il renferme en effet un ascenseur qui donne accès aux différents niveaux de l'exposition permanente. Il permet également de rationaliser le parcours de visite : le corps de bâtiment précédent, haut d'un étage seulement, ne permettait pas de proposer une visite « en boucle » des niveaux supérieurs du musée. Enfin, les vitres importantes de cette construction contemporaines permettent de laisser passer largement la lumière dans les salles de l'ancien logis ducal, tout en offrant aux visiteurs des vues nouvelles sur la cour de Bar.

> Un musée pour doper le rayonnement de Dijon

Au même titre que le tramway, le Zénith ou le nouvel hôpital du Bocage, le musée des Beaux-Arts fait partie des équipements qui confortent la place et le rôle de Dijon comme capitale régionale rayonnante.

Le musée des Beaux-Arts rénové constitue plus que jamais un atout majeur pour séduire les touristes. Au cœur d'un secteur sauvegardé considéré comme l'un des plus vastes de France, réaménagé, embelli et largement piétonnisé, le musée bénéficie d'un environnement historique et architectural de tout premier ordre. Il contribue en tout cas à doper la fréquentation touristique de Dijon, en expansion, notamment auprès des clientèles nouvelles issues des pays lointains (Chine, Russie, Brésil...). Les grandes métropoles françaises se sont toutes dotées de musées d'art qui sont de précieux outils pour leur rayonnement, leur notoriété et leur attractivité. Le musée des Beaux-Arts,



dont l'extension et la rénovation représentent un investissement estimé à 60 millions d'euros, fait ainsi partie des équipements structurants qui permettent d'affirmer que notre territoire est en capacité de tenir son rôle de capitale

régionale et de jouer dans la cour des grands. Tout comme le tramway, le nouvel hôpital Bocage central, la Lino, le Zénith, la piscine olympique, le grand stade et bientôt la Cité internationale de la gastronomie. Sans oublier le renfor-

cement de la desserte ferroviaire avec l'ouverture du TGV Rhin-Rhône et aérienne avec l'aéroport Dijon-Bourgogne, indispensables pour faire venir les touristes et les acteurs économiques intéressés par un territoire en mouvement.

C'est précisément parce que Dijon s'impose désormais comme une destination touristique à part entière que l'office de tourisme et la SNCF ont signé une convention qui est une première en France : l'achat d'un séjour à Dijon auprès de l'office, à l'occasion de la réouverture du musée, permet au visiteur de bénéficier de 60 euros de réduction sur son aller-retour TGV pour venir à Dijon ! ■

Le triomphe des Pleurants, ambassadeurs de Dijon

« Chassés » de la salle des gardes par les travaux de rénovation, les magnifiques pleurants, figures d'albâtre qui ornent les tombeaux des ducs de Bourgogne, en ont profité pour voir du pays ! Pendant trois ans, les 39 pleurants de Jean sans Peur, chefs-d'œuvre de l'art médiéval réalisés entre 1453 et 1470 par Jean de La Heurta puis Antoine Le Moiturier, ont entrepris une tournée des plus grands musées du monde. Sept étapes aux États-Unis, en commençant par le Metropolitan Museum of Art de New York, puis Berlin,

Bruges et enfin le musée du Moyen Âge à Paris... Au total, les Pleurants dijonnais ont attiré plus d'un demi-million de visiteurs ! L'exposition, organisée sous les auspices du French Regional and American Museums Exchange (Frame), a parfois été accompagnée par une opération séduction montée par la ville de Dijon. Des délégations composées de chefs, d'acteurs économiques et culturels ont porté haut les couleurs de Dijon sous une bannière en forme de jeu de mots : « Dijon Must Art ».

> 7 septembre : demandez le programme !

Samedi 7 septembre, Dijon retrouve et inaugure son musée des Beaux-Arts ! C'est l'occasion d'une grande fête dans tout le centre-ville, dont voici les principaux temps forts...

En matinée...

10h30. Pleurants Tribute Parade. Les Pleurants sont de retour en leur musée ! Ils sont accueillis telles des rock stars, dans une parade festive réunissant plusieurs compagnies théâtrales. Au départ de la rue Mariotte ; défilé rue de la Liberté.

11h15. France 3 Bourgogne en direct de la cour de Bar. Deux « plateaux » de 30 minutes sont prévus (le second à partir de 13h).

12h. Le Rideau des Troubadours. Spectacle médiéval proposé par la compagnie Clair Obscur. Place de la Libération.
12h (puis 14h30). Les Tradi'Défi, musique folklorique et traditionnelle. Place François-Rude, puis déambulation rue de la Liberté de 17h à 18h.

Un Pleurant pour vos clés !

À l'occasion de la réouverture du musée, procurez-vous le dernier porte-clés à la mode, à l'effigie des Pleurants des tombeaux des ducs de Bourgogne ! Il est offert à la sortie du musée (un porte-clés par famille, dans la limite des stocks disponibles). Il est également en vente à la boutique du musée et à l'office de tourisme.



Le Snob et compagnies

L'après-midi...

13h. Ouverture du parcours Moyen Âge-Renaissance. Le musée ouvre ses portes, il sera possible de découvrir les nouvelles salles jusqu'à minuit. Profitez-en pour découvrir la nouvelle brasserie du musée, installée au rez-de-chaussée de la galerie de Bellegarde !

15h. Fakir Royal. Spectacle médiéval par la compagnie du Clair Obscur. Square des Ducs.

16h. « Du duché de Bourgogne aux villes de l'Europe du Nord-Ouest aujourd'hui : quels partenariats pour l'avenir ? »

Conférence organisée par la Ville de Dijon

et Sciences Po. Campus européen de Sciences Po, 14 avenue Victor-Hugo.

16h (puis 20h). Glissssssssssendo Opus II. Spectacle musical et visuel, par Le Snob et compagnies.

18h. La Générale d'expérimentation. Expérimentations sonores par la Genex. Square des Ducs.

En soirée...

21h. Grand bal Renaissance en plein air et after mix. Avec les Traversées baroques et le trio Musica Humana, pour une initiation aux danses d'autrefois, puis Cut by the Fuzz pour une fin de soirée aux accents électro. Venez masqué : procurez-vous le loup collector distribué le 7 septembre dans le cadre de la visite du musée (dans la limite des stocks disponibles).

22h. Installations lumières artistiques de Tamar Frank et Clément Briend, cour de Bar et square des Ducs.

Programme détaillé des festivités :
www.mba.dijon.fr



Installations lumières artistiques - Blue Land



Cité internationale de la gastronomie : Dijon à la table d'honneur

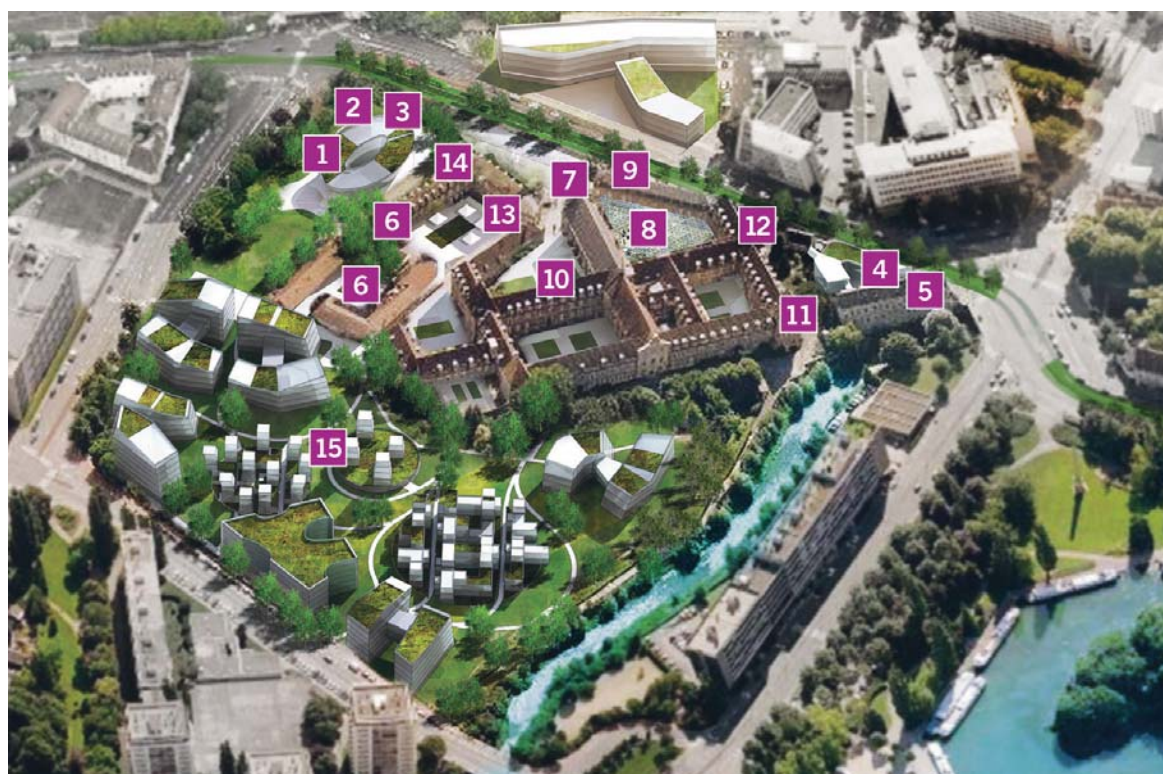
Dijon fait partie des quatre villes retenues pour défendre le repas gastronomique des Français. L'ouverture de la Cité internationale de la gastronomie de Dijon, dans les locaux de l'hôpital général, est prévue pour 2016.

Mercredi 19 juin, 8h30, ministère de l'Agriculture, à Paris. Trois ministres et quatre maires... Le réseau des Cités de la gastronomie est porté sur les fonts baptismaux. Stéphane Le Foll (ministre de l'Agriculture), Aurélie Filippetti (Culture) et Guillaume Garot (Agroalimentaire) confirment que Dijon, Lyon, Paris-Rungis et Tours sont bien les quatre villes qui obtiennent le « label » gouvernemental : elles ont pour

mission de défendre et de promouvoir le « repas gastronomique des Français » entré au patrimoine immatériel de l'Unesco en 2010. La création d'un équipement destiné à accueillir les touristes venus du monde entier, mais aussi les étudiants, les chercheurs, les chefs d'entreprise, les acteurs culturels, les chefs, les professionnels du vin... faisait partie des engagements de l'État français. Aucun territoire n'ayant le monopole de la

gastronomie, l'option consistant à mettre en œuvre ce projet simultanément sur plusieurs territoires va permettre de mutualiser des expositions et des conférences, d'organiser des tournées de grands chefs ou de promouvoir collectivement la gastronomie française lors d'événements internationaux. Chacune des villes retenues a répondu au cahier des charges réalisé par la Mission française du patrimoine et des cultures alimen-

taires (MFPCA). Dijon a proposé un projet de 26 000 mètres carrés, sur un terrain de 3 hectares qui sera libéré l'an prochain par les services du CHU : l'hôpital général est situé aux portes du centre-ville historique et au kilomètre zéro de la Route des grands crus de Bourgogne, à proximité de la gare, et il est desservi par le tramway. Le projet dijonnais, s'il est initié par le Grand Dijon, la Ville de Dijon et l'agence Dijon Développement, sera porté,



PÔLE CULTURE ET FORMATION

- 1 MUSÉE VIVANT DE LA GASTRONOMIE
- 2 CENTRE DE FORMATION
- 3 AUDITORIUM MULTIMÉDIA
- 4 ÉCOLE HÔTELIÈRE ET RESTAURANT
- 5 ÉCOLE DE SOMMELLERIE

PÔLE COMMERCES ET ARTISANAT

- 6 COMMERCES
- 7 VINOThÈQUE
- 8 MARCHÉ COUVERT
- 9 AIRE DE PIQUE-NIQUE URBAIN

PÔLE HÔTELIER

- 10 HÔTEL ****
- 11 RÉSIDENCES
- 12 SPA-VINOTHÉRAPIE

PÔLE LOGISTIQUE

- 13 ACCUEIL INFORMATION
- 14 BUREAUX DE L'ADMINISTRATION

PÔLE ÉCOQUARTIER

- 15 ÉCOQUARTIER

réalisé et financé (à hauteur de 54 millions d'euros) par un investisseur privé.

La phase opérationnelle est engagée

Quelques jours après la présentation officielle du réseau des Cités de la gastronomie, à Paris, le conseil municipal de Dijon puis le conseil d'agglomération ont d'ailleurs enclenché la phase opérationnelle du projet. Un appel à manifestation d'intérêt est lancé : la balle est dans le camp d'opérateurs capables de monter et d'exploiter un équipement d'envergure. L'ouverture est prévue en 2016. Forte de l'expérience

du tramway, qui avait été achevé avec 6 mois d'avance sur le calendrier initial et dans l'enveloppe budgétaire prévue, la capitale de la Bourgogne entend relever le défi : demain, sur le site de l'hôpital général, les habitants de l'agglomération comme les touristes pourront découvrir un marché couvert thématique et événementiel et son aire de pique-nique urbain, un espace d'exposition dédié à la gastronomie et aux vins, un spa vinothérapie, des commerces, des restaurants, une vinothèque qui pourrait prendre place dans une chapelle du XVIII^e siècle... et profiter des animations proposées : dégustations, conférences, ateliers de chefs, expositions... ■

Le vin, « pôle moteur » pour Dijon

Chaque ville du réseau des Cités de la gastronomie s'est vu attribuer une « spécialité », en fonction des atouts de son territoire. Les cultures et les traditions du vin constituent ainsi le « pôle moteur » de la Cité internationale de la gastronomie de Dijon. La présence, à l'université de Bourgogne, de la seule chaire Unesco au monde spécialisée sur le sujet, et le classement des climats du vignoble de Bourgogne au patrimoine mondial de l'Unesco attendu pour 2015 ont, à l'évidence, séduit le gouvernement et la MFPCA. La Cité internationale de la gastronomie, au départ de la Route des grands crus, proposera une vinothèque, espace de dégustation, d'animation et de vente ouvert sur les vins de tous les terroirs de France ou de l'étranger. Des contacts prometteurs ont été d'ores et déjà noués avec des interprofessions viticoles de toute la France. La Bourgogne ne sera évidemment pas oubliée : la Cité internationale de la gastronomie de Dijon invitera les amateurs à approfondir leur culture des vins de Bourgogne, qu'ils soient de Côte-d'Or, de Saône-et-Loire ou de l'Yonne, en association avec le Bureau interprofessionnel des vins de Bourgogne et son projet de Cité des vins à Beaune.

Dès l'automne, Dijon fête la gastronomie !

Dijon n'attend pas l'ouverture de sa Cité internationale de la gastronomie, en 2016, pour célébrer comme il se doit la bonne chère et les grands vins. Trois rendez-vous sont proposés au grand public dès cet automne.

Du 19 au 22 septembre, Dijon participe très activement à la Fête nationale de la gastronomie. Les Restaurateurs de France organisent un « show gourmand » le jeudi 19 au soir dans le jardin de l'Arquebuse, une occasion unique de déguster les produits proposés par 15 chefs, 15 viticulteurs et 15 producteurs (entrée : 18 euros sur réservation à l'office de tourisme). Le lendemain, ce sont les petits Dijonnais qui se verront servir, dans leur restaurant scolaire, un menu gastronomique ! Le soir, rendez-vous entre les rues Verrerie et Jean-

Jacques-Rousseau pour un banquet en plein air organisé par les commerçants. Le samedi 21 septembre, le « Fantastic Pic Nic » initié par Bourgogne Tourisme prendra une dimension toute particulière à Dijon : rendez-vous est donné à l'office de tourisme, rue des Forges, pour visiter, sous la conduite d'un guide, le secteur sauvegardé puis le site de la future Cité internationale de la gastronomie, avant un apéro et un pique-nique proposés aux abords de la péniche Cancalle, au port du canal. Enfin, le dimanche 22 septembre, dans le cadre du

Grand Dej des associations organisé chaque année sur les bords du lac Kir, le « casse-croûte » du midi prendra des airs plus « gastronomiques » grâce à l'intervention pédagogique d'un chef dijonnais de renom.

Semaine du goût

Pendant la Semaine du goût, du 14 au 20 octobre, la cuisine centrale de la ville de Dijon élaborera chaque jour, pour les écoliers, un menu typique de chacune des villes membres du réseau des Cités de la gastronomie.

Enfin, la foire internationale et

gastronomique de Dijon se tiendra du 31 octobre au 11 novembre. Pour sa 83^e édition, elle accueillera l'Afrique du Sud comme hôte d'honneur, avec un hommage tout particulier à la région viticole du Cap Occidental. Le stand de la ville et du Grand Dijon ainsi que le quartier des saveurs, initié par l'Association régionale des industries alimentaires (Aria) et Vitagora avec l'appui de Dijon Céréales et d'une vingtaine d'entreprises agroalimentaires de la région, seront placés sous les couleurs de « Dijon, Cité internationale de la gastronomie ». ■

Le PIMMS crée du lien dans les bus et les trams

Les médiateurs du Point information médiation multiservices (PIMMS) de Dijon sont intervenus pendant le chantier du tramway. Aujourd'hui, des équipes sillonnent le réseau Divia pour guider et conseiller...



Vous les avez certainement déjà croisés à bord d'un bus ou d'un tram : les médiateurs, garçons ou filles, portant des badges du PIMMS travaillent en binôme, conseillent les voyageurs, guident ceux qui se sentent perdus, rassurent ceux qui en ont besoin... En somme, ils créent du lien à bord des transports en commun du Grand Dijon. « Notre mission consiste à aller au-devant des gens, à prévenir d'éventuelles incivilités ou incidents, explique Rémy Combernoux, président du PIMMS de Dijon. Mais nous restons des intervenants extérieurs à Divia, nous sommes neutres, nous n'effectuons aucun contrôle des titres de transport, nous ne verbalisons personne et notre rôle n'est pas d'intervenir lors d'un incident. » Des médiateurs, donc, en action depuis

novembre 2011, et qui ne manquent pas de travail : ils ont 22 000 « interventions » ou « contacts » à leur actif en 2012 !

Expliquer, conseiller, rassurer

Il faut dire que le réseau a beaucoup changé en quelques mois : il faut expliquer les nouveaux itinéraires, la billettique, la montée dans les bus par la porte avant... Parfois aussi inviter un passager à laisser sa place à une personne âgée, aider une maman avec sa poussette, calmer les écoliers un peu chahuteurs dans les bus class' ou demander gentiment à un voyageur de ne pas mettre ses pieds sur les sièges ! L'équipe des médiateurs, qui se compose de 12 personnes, est sur le terrain du lundi 6h15 jusqu'à la fin du service le samedi soir...

Cette mission de médiation correspond parfaitement à la vocation du PIMMS de Dijon (lire ci-dessous). Elle n'est pas la première en matière de transports en commun : entre février 2010 et décembre 2012, 11 salariés du PIMMS ont joué les médiateurs auprès du grand public dans le cadre du chantier du tramway. Ils ont assuré l'accueil à la Maison du tram, la permanence téléphonique « Allo tram » mais aussi la présence sur le terrain. « Cette mission s'est très bien déroulée, se réjouit Aline Gaudiller, directrice du PIMMS de Dijon. Nous

disposons d'un logiciel permettant de recenser l'ensemble des demandes formulées auprès des médiateurs, de les transmettre aux services compétents et de les suivre jusqu'à la résolution du problème. » Passerelles oubliées, voitures coincées par le chantier, personnes âgées gênées pour se déplacer, riverains ne sachant que faire de leurs bacs poubelles... Les interventions, très nombreuses, ont permis de créer du lien humain pendant une période marquée, pour les riverains du chantier, par d'inévitables tracas quotidiens. ■

Le PIMMS, qu'est-ce que c'est ?

Le Point information médiation multiservices est une association, créée à Dijon en 2000 sous le nom de « Nouveaux services mutualisés » par EDF, GDF, La Poste et Lyonnaise des eaux. Sa vocation première consistait à aider les ménages en difficultés financières à payer les factures émises par ces opérateurs. Depuis, le PIMMS a élargi sa mission vers le conseil et l'orientation auprès de personnes rencontrant des difficultés dans leur vie quotidienne (problèmes de logement, d'école, d'emploi, de relations avec l'Administration, de retraite, de santé...). Le PIMMS a ouvert deux points d'accueil, l'un à la Fontaine-d'Ouche, l'autre aux Grésilles. Il emploie 24 personnes, essentiellement par le biais de contrats aidés, qui sont elles-mêmes en situation de transition personnelle : en 12 ans, 74 personnes sont passées par la structure, véritable tremplin pour une nouvelle vie professionnelle. Le PIMMS de Dijon fait partie, aux côtés de 53 autres associations locales, d'un réseau national qui a commencé à se constituer dès 1995 avec la création du tout premier PIMMS de France, à Lyon.

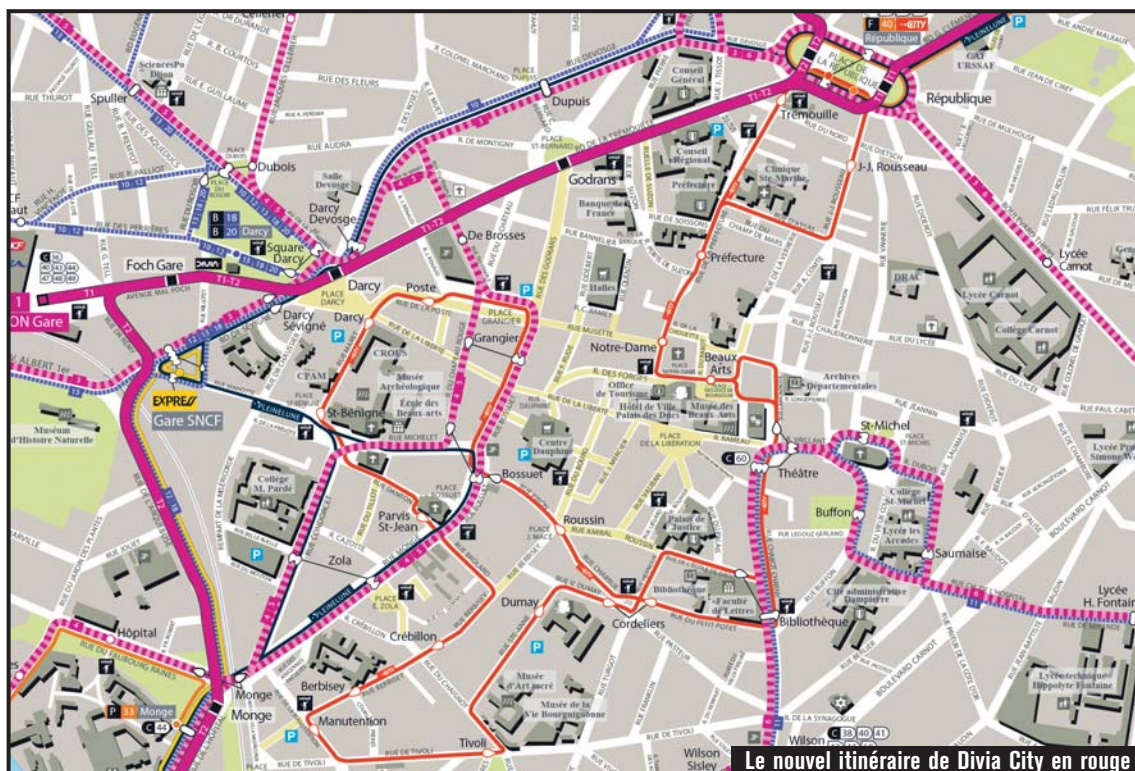
Infos :

*39 avenue du Lac (Fontaine-d'Ouche), 03 80 42 11 59

*13 rue Jean XXIII (Grésilles), 03 80 65 55 77.

Divia City : la boucle est bouclée !

La navette gratuite de centre-ville permet de relier entre elles les places principales, elle dessert les parkings de la Ville de Dijon et offre des correspondances faciles avec les bus et les trams du réseau Divia.



Depuis le 13 mai, après plusieurs mois de tests, la navette gratuite de centre-ville City a adopté un nouvel itinéraire. Avec la fin des travaux (rue de la Liberté, square des Ducs...), le parcours est désormais définitif. Les arrêts de la navette sont, depuis cet été, matérialisés par des poteaux spécifiques, au look très « design », et par des bandes couleur cassis sur la chaussée. La navette, qui circule toujours du lundi au samedi de 8h à 19h à raison d'un passage toutes les 10

minutes environ, relie entre elles les principales places : République, Théâtre, Cordeliers, Bossuet, Grangier et Darcy. Elle permet des correspondances très faciles avec les bus et les trams du réseau Divia, notamment T1 et T2 à Darcy et à République, mais aussi L6 et B11 à Théâtre, L4 et L5 à Godrans, L3, B10, B12, B13, B18 et B20 à Darcy... Enfin elle passe à proximité immédiate des parkings souterrains du cœur de ville. La rue de la Liberté étant devenue piétonne, elle permet de

relier rapidement la place du Théâtre à la place Darcy. La navette dessert à nouveau le

sud du centre-ville (Berbisey, Tivoli), qu'elle connecte rapidement à République et aux administrations situées aux abords de la rue de la Préfecture. Enfin, elle passe au plus près des halles (arrêts Notre-Dame ou Grangier). Le tout en évitant les rues piétonnes les plus fréquentées.

Ce nouvel itinéraire conforte le succès de la navette gratuite (1300 voyageurs quotidiens recensés en juin). City offre un service de proximité, apprécié notamment par les personnes qui éprouvent des difficultés à se déplacer à pied et complémentaire des lignes majeures du réseau Divia. Dont le succès, par ailleurs, ne se dément pas : un an tout juste après sa mise en service, le 1^{er} septembre 2012, la ligne T1 transporte par exemple 37 000 voyageurs chaque jour ! ■

Des nouveautés sur le réseau Divia !

- Depuis le 15 juillet, la nouvelle ligne B23 relie les Ateliers du tram au vieux bourg de Chenôve, permettant des correspondances avec T2 à Carraz et avec L4 à Chenôve Centre. Elle circule du lundi au samedi à raison d'un bus toutes les 30 minutes entre 7h et 19h30.
- La nouvelle ligne P33 dessert, depuis Monge (correspondance avec T2), les deux nouvelles communes du Grand Dijon, Corcelles-les-Monts et Flavignerot, à raison de 6 allers-retours dans la journée. Certaines courses sur réservation uniquement au 03 80 11 29 29.
- La ligne B20, reliant Daix et Hauteville, marque désormais son terminus à Darcy square et non plus à Dubois, ce qui facilite les correspondances notamment avec le réseau de tramway.

Cédez-le-passage au feu pour les cyclistes : Simplifiez-vous la vi(II)e !



Le vélo a le vent en poupe dans le Grand Dijon, qui déploie une politique volontariste en faveur de la pratique de ce dernier. Objectif ? Faire passer la part modale des deux-roues de 3 à 10 % dans l'agglomération, comme indiqué dans le plan de déplacements urbains 2012-2020. Tout est mis en œuvre pour la petite reine : les 20 kilomètres de pistes cyclables réalisées le long du tracé du tram et les nouvelles zones de rencontre viennent compléter les

250 kilomètres actuels d'aménagements cyclables du territoire. Mais ce n'est pas tout : un nouveau dispositif, inauguré lors de la fête du vélo, le 1^{er} juin dernier, vient faciliter la vie des cyclistes à Dijon, tout en leur apportant plus de sécurité. Il s'agit du « cédez-le-passage cycliste au feu », panneau qui transforme le feu rouge en « cédez-le-passage » pour les usagers du vélo. Ces derniers sont alors autorisés à tourner à droite dans les carrefours en croix ou à aller

Cette nouvelle signalisation, mise en place le 1^{er} juin, fluidifie la circulation des vélos, en toute sécurité.

tout droit dans les carrefours en « T ». Plus besoin d'attendre au feu rouge et de s'élaner dans le flot de voitures ! Cette plus grande fluidité sera également bénéfique aux automobilistes, qui devaient parfois patienter derrière les cyclistes au démarrage. Testé dans un premier temps à Nantes, à Bordeaux et à Strasbourg en 2012, le « cédez-le-passage cycliste au feu » a été adopté par plus de 52 agglomérations françaises. Mais Dijon figure déjà au rang de cinquième ville la mieux équipée. En effet, après une étude du Grand Dijon menée sur de nombreux carrefours dijonnais, 191 mouvements ont été autorisés en excluant les intersections présentant des risques liés au passage du

tram, à des branches multiples ou à une giration de poids lourds.

Cinq vélostations

Prochaine nouveauté, à l'automne : cinq vélostations fermées et sécurisées, implantées le long du tracé du tram, vont permettre de garer les vélos à proximité des stations Europe, Grand Marché, Nation, Grésilles et Parc des sports... sans oublier la vélostation existante en gare de Dijon. Pour passer de la façon la plus naturelle possible d'un mode doux à un autre ! ■

Infos : procurez-vous le plan des pistes cyclables du Grand Dijon (lire ci-dessous) ! Ce plan sera offert à tous les participants du Vélotour, le dimanche 8 septembre.

Procurez-vous le plan 2013 des pistes cyclables du grand dijon*

Destiné aux cyclistes comme aux piétons, aux touristes comme aux habitants du Grand Dijon, ce plan est une invitation à (re)découvrir l'agglomération à travers ses itinéraires cyclables et les zones piétonnisées du cœur historique de Dijon. Grâce à son format pocket, les modes doux n'auront plus de secret pour vous : en un coup d'œil, repérez les 250 km d'aménagements cyclables du Grand Dijon, aires piétonnes, zones 30, vélostations, stations VéloDi et points de retrait DiviaVélo... Sans oublier un indispensable rappel des principales consignes de sécurité routière, pour apprendre à partager la rue avec l'ensemble de ses usagers.

* Plan vélo disponible au Grand Dijon et dans toutes les mairies de l'agglomération.

L'autopartage débarque à Dijon !

Louer une voiture pour une heure ou deux, c'est le principe de l'autopartage... Le concept arrive à Dijon le 30 septembre, avec 7 stations et 15 voitures...

On connaissait la location de vélos de courte durée avec Vélodi. Un concept similaire s'applique à la voiture : Dijon adopte l'autopartage. Dès le 30 septembre prochain, il sera possible de réserver une voiture, par téléphone ou par internet, d'en prendre possession dans une station et de la ramener à la même station, après avoir payé un montant dépendant du nombre de kilomètres parcourus. Le concept se développe en France depuis quelques années, dans la foulée du Grenelle de l'environnement qui préconise l'autopartage comme une solution alternative à la voiture individuelle, en complément des réseaux de transport en commun. La clientèle visée est d'abord celle des urbains qui ne possèdent pas de voiture, ou qui en possèdent une mais ne l'utilisent que rarement pour des raisons d'économies ou de respect de l'environnement. L'auto-partage est également une solution pour une PME qui ne souhaite pas gérer sa propre flotte de véhicules. La ville de Dijon et le Grand Dijon ont prévu de recourir à ce système pour les déplacements professionnels de leurs agents,

s'inscrivant ainsi dans le projet d'autopartage initié et soutenu par le conseil régional et l'ADEME (Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie).

L'opérateur retenu s'appelle France Autopartage. À Dijon, comme dans les autres agglomérations bourguignonnes où il va prochainement s'implanter, le service s'appellera mobigo autopartage. Fin septembre, 15 voitures (Twingo, Clio ou Kangoo) seront positionnées dans 7 stations, situées au centre-ville. À terme, une quinzaine de stations réparties dans la ville pourraient fonctionner.

Tarifs adaptés

Les clients de mobigo autopartage devront d'abord s'acquitter d'un droit d'entrée de 50 euros et s'abonner, en optant pour une formule adaptée à leur fréquence d'utilisation, avec des tarifs réduits pour un abonnement incluant plusieurs utilisateurs, pour les abonnés à Divia ou au TER Bourgogne ou pour les entreprises ayant adopté un « plan de déplacements entreprises ». La location de la voiture sera ensuite facturée, selon la formule d'abonnement, 2,20 à 3,60



Mobigo autopartage sera lancé avec 15 véhicules

euros l'heure d'utilisation entre 7h et 23h (gratuit la nuit) et à partir de 32 centimes le kilomètre parcouru. Une facture tout compris (carburant, assurance...) ! Un ordinateur de bord, dans chaque voiture, permettra à l'utilisateur de dresser l'état des lieux du véhicule et de se voir facturer la somme due, l'accès à bord se faisant tout simplement avec sa carte Mobigo (celle-là même qui sert à monter dans les bus et les trams Divia).

L'autopartage est un nouveau mode de transport qui est proposé aux habitants du Grand Dijon, complémentaire des transports en commun, des vélostations en cours d'installation, des services de

location de vélos (Vélodi, DiviaVélo) ou du covoiturage. Il incarne une nouvelle conception de la voiture, qui n'est plus un « bien » dont l'utilisateur est propriétaire, mais un « service » que l'on paie en fonction de ses besoins. La mobilité façon XXI^e siècle. ■

7 stations dans la ville

Gare Dijon Ville, rue Joseph-Tissot (près de la place de la République),
place des Cordeliers,
place de la Sainte-Chapelle,
avenue de Marbotte,
(près de l'Auditorium),
avenue du Drapeau (près de la station tram)
et 11 rue de l'Hôpital.

Infos :
www.mobigo-bourgogne.com

IL N'Y A PAS DE PETITS GESTES
QUAND ON EST 250 000 À LES FAIRE

AU QUOTIDIEN, J'AGIS POUR MA PLANÈTE



**Les poubelles,
pas n'importe où
et pas n'importe
quand !**



0 800 21 3000
www.dijon.fr - www.grand-dijon.fr



Agir au quotidien

Bien gérer ses déchets, composter entre voisins ou réduire sa consommation énergétique dans le Grand Dijon : voici quelques exemples efficaces et concrets.

« Les poubelles, pas n'importe où et pas n'importe quand ! Les encombrants, un coup de téléphone et c'est réglé ! Les cigarettes, dans un cendrier ! Les déjections canines, il faut les ramasser ! » Le Grand Dijon profite de la rentrée pour rappeler quelques consignes en matière de gestion des déchets et de propreté à travers une campagne de communication déclinée autour de quatre « petits » gestes à accomplir au quotidien pour servir une « grande » cause. À chacun d'être acteur pour garder sa ville propre et agir pour la planète !

Compostage partagé

En matière de réduction des déchets, le Grand Dijon innove

d'ailleurs à l'automne en lançant le compostage partagé ou collectif (à l'échelle d'une résidence ou d'un quartier). L'association Arborescence va accompagner, sur quinze sites pilotes de Dijon, de Quetigny, de Longvic et de Bresse-sur-Tille, les résidents de copropriétés ou d'habitat social (en partenariat avec Dijon Habitat) et les entreprises volontaires. L'objectif est de réduire le volume et le coût de traitement des déchets (verts et résidus de cuisine), mais aussi de créer du lien social entre les habitants... tout en produisant du compost gratuit, à utiliser pour les espaces verts et les jardinières. D'ici à 2015, 120 sites de compostage partagé verront le jour dans l'agglomération dijonnaise. Plus d'infos au 0800 12 12 11 (appel gratuit). ■

Rejoignez le défi familles éco-logis !

Dans le cadre de son plan climat énergie illico², le Grand Dijon a lancé un concours afin d'inciter les habitants à réaliser des économies d'énergie, donc à diminuer leurs factures, et à réduire leurs émissions de gaz à effet de serre.

Du 1^{er} novembre 2013 au 30 avril 2014, constituez une équipe et tenez le pari d'atteindre 8 % d'économies d'énergie grâce à des « éco-gestes » qui vous seront enseignés gratuitement par des animateurs (eau, gaz, électricité, fuel, bois de chauffage...).

Il vous suffit ensuite de relever vos consommations et de constater les marges de progrès.

L'année dernière, les participants avaient en moyenne réduit de 12 % leur consommation initiale. Une manière d'agir concrètement et efficacement sur l'environnement, et sur son porte-monnaie !

Inscription en famille, seul ou avec ses voisins, amis, collègues... Communes partenaires du défi familles éco-logis, en partenariat avec Prioriterre et Familles à énergie positive : Dijon, Plombières, Quetigny, Longvic, Marsannay-la-Côte et Talant. Plus d'infos : www.grand-dijon.fr, 03 80 74 59 98 ou illico2@grand-dijon.fr.

L'investissement « Duflot » va profiter à Dijon



Le nouveau dispositif d'investissement locatif doit permettre aux ménages de bénéficier de loyers abordables tout en soutenant la construction de logements neufs. Dijon fait partie des territoires où le « Duflot » est en vigueur.

Après le « Scellier » qui a cessé le 30 mars et qui avait lui-même succédé à toute une série de dispositifs destinés à soutenir la construction de logements neufs (Périsso, de Robien...), voici venu le dispositif « Duflot », du nom de la ministre de l'Égalité des territoires et du Logement. Il permet à un investisseur, qui achète un logement neuf ou en état futur d'achèvement (Vefa), de le louer pendant une durée d'au moins neuf ans et de déduire fiscalement une partie de son investissement. Mais le dispositif Duflot, mis en place par la loi de finances 2013 et entré en vigueur le 1^{er} janvier dernier (jusqu'au 31 décembre 2016), a été

recentré afin d'éviter les difficultés rencontrées par certains acquéreurs du « Scellier ».

Le dispositif « Duflot » n'a pas en effet vocation à entrer en vigueur dans toute la France, mais uniquement dans les zones géographiques où les besoins locatifs sont avérés. Sont concernés d'office les territoires classés en catégories A, A bis et B1, c'est-à-dire les très grandes agglomérations (Paris et Île-de-France, Lyon, Marseille, Nice, Lille, Bordeaux, Toulouse, Nantes, Grenoble, Strasbourg...) ainsi que les régions où les loyers de l'immobilier ont tendance à flamber (zones frontalières ou côtières). Après une période transi-

toire, qui s'est achevée le 30 juin, les agglomérations relevant de la catégorie B2 sont susceptibles de voir s'appliquer le dispositif sur dérogation préfectorale. La ville de Dijon a fait l'objet d'un tel arrêté le 26 juin dernier, à l'appui du dossier déposé par le Grand Dijon. L'instruction, par les services de l'État, est en cours pour les autres communes éligibles de l'agglomération.

Soutenir la dynamique de l'habitat

L'agrément accordé par le préfet est une bonne nouvelle pour Dijon : il permettra de proposer sur le marché des logements neufs à loyer intermédiaire (compris entre les loyers des bailleurs sociaux et ceux du secteur libre), destinés à des ménages issus des classes moyennes. Sont par exemple concernés une personne seule gagnant moins de 26 776 euros par an, un jeune ménage percevant moins de 41 408 euros par an ou une personne seule avec deux enfants à charge

dont le revenu fiscal annuel est inférieur à 50 000 euros. Quant à l'investisseur, il verra son avantage fiscal calculé sur la base de 18 % du montant de l'investissement, plafonné à 300 000 euros sur 9 ans, soit jusqu'à 6000 euros de réduction d'impôt par an – là où le « Scellier » offrait une réduction d'impôt de 13 % du montant de l'investissement.

Grâce à cette opération financière équilibrée, l'investisseur contribue à répondre aux besoins en logements locatifs d'un grand nombre de ménages ainsi qu'au dynamisme du secteur du bâtiment, fortement créateur d'emplois non délocalisables. Le « Duflot » à Dijon va ainsi permettre de soutenir la dynamique de l'habitat et l'activité des entreprises du secteur de la construction. Il viendra, à bon escient, diversifier l'offre de logements des programmes d'habitat au sein des écoquartiers Heudelet 26, Arsenal ou Éco-cité Jardin des Maraîchers, dans une agglomération de plus en plus attractive. ■

Carteculture : le sésame culturel des étudiants !

Permettant d'obtenir des tarifs imbattables à l'entrée des spectacles ou du cinéma d'art et essai, la Carteculture, réservée aux étudiants du Grand Dijon, peut désormais être achetée en ligne.

Lucien, 1 jour, étudiant en architecture, et David, 509 ans, étudiant en histoire, sont quelques-uns des personnages amusants qui, pour l'année universitaire 2013-2014, vantent les mérites de la Carteculture. On ne présente plus celle-ci, à vrai dire... Achetée 5 euros et valable jusqu'au 31 août 2014, elle permet ensuite d'aller au spectacle pour 5,50 euros seulement, et même au cinéma d'art et essai Eldorado pour 3,50 euros. C'est LA solution pour les étudiants qui veulent sortir : théâtre, concerts, danse, ciné, festivals... La quasi-totalité des organismes culturels de l'agglomération dijonnaise sont partenaires de la Carteculture du Grand Dijon et proposent donc le tarif ultra-réduit aux étudiants. Qu'ils soient inscrits à l'université de Bourgogne, à Sciences Po, à l'ESC Dijon-Bourgogne ou dans une formation post-bac en lycée, les étudiants possesseurs de la Carteculture pourront ainsi profiter pleinement de la programmation de l'Opéra Dijon, d'Art Danse, de la Péniche Cancale, du Bistrot de la scène, de la Vapeur, du théâtre Mansart comme du théâtre Dijon-Bourgogne ou participer à des festivals comme Why Note, Itinéraires singuliers, Tribu Festival ou Prise de Cirq.

Dijon, agglomération étudiante

La Carteculture, tout en rendant la culture accessible à tous et en valorisant l'offre culturelle dijonnaise particulièrement riche, contribue à rendre l'agglomération plus attractive auprès des jeunes et des étudiants.

Nouveauté 2013 : la carte peut désormais être achetée sur internet, sur le site www.mydijon.fr, et même par le biais de l'application « mydijon » pour smartphones. La carte est également vendue toute l'année dans cinq sites de l'agglomération : campus (Maison de l'étudiant, Atheneum, biblio-

thèques universitaires), Fnac, mairie de Dijon, Grand Dijon et mairie annexe Mansart (proche du campus). Enfin les étudiants intéressés pourront se la procurer à l'occasion de la journée culture de l'université de Bourgogne le 12 septembre (lire ci-dessous). ■

Une journée dédiée à la culture !

L'université de Bourgogne organise, avec la participation du Grand Dijon, sur le campus, le 12 septembre, une « journée culture » au cours de laquelle les étudiants pourront s'informer sur l'intense programmation dijonnaise et acheter leur Carteculture. Tout au long de la journée, des concerts, des représentations théâtrales et des animations sont prévus sur le campus, avant un final tout en musique : le concert de rentrée de l'uB, à partir de 20h à l'Atheneum. Infos : www.u-bourgogne.fr, www.grand-dijon.fr. Et aussi sur la page Facebook : [carteCultureGrandDijon](https://www.facebook.com/carteCultureGrandDijon)



carte CULTURE

Etudiant

DANSE / MUSIQUES / THÉÂTRE
FESTIVALS / CINÉMA ART ET ESSAI

5€

saison 2013 / 2014

→ POUR TOUS
LES ETUDIANTS



David, 509 ans
Etudiant en histoire



Lucien, 1 jour
Etudiant en architecture



Père Noël, 163 ans
Etudiant en logistique



Der Ring des Nibelungen

Wagner | Brice Pauset

Richard Wagner European Orchestra
Chœur de l'Opéra de Dijon
Maîtrise de Dijon

Avec Sabine Hogrefe, Daniel Brenna, Thomas Bauer...

DIRECTION MUSICALE
Daniel Kawka

MISE EN SCÈNE
Laurent Joyeux

FESTIVAL SCÉNIQUE
Auditorium

5 → 15 Octobre

opera-dijon.fr 03 80 48 82 82

OPÉRA
DE
DIJON

Le mythique *Ring* relu par l'Opéra de Dijon

Attention, événement : l'intégrale de la Tétralogie de Wagner, soit quatre opéras pour plus de 12 heures de musique, est donnée à l'Auditorium.

saïson un opéra, voire plusieurs, depuis de très nombreuses décennies. Il me paraissait donc important et essentiel, au moment où on célèbre le bicentenaire de la naissance de ce compositeur et le 50^e anniversaire du traité de l'Élysée signant la réconciliation franco-allemande, d'offrir au public dijonnais et bourguignon la possibilité de découvrir cette œuvre phare du répertoire. »

Des spectateurs de toute l'Europe

Mais le public affluera également de toute la France voire de l'étranger car ce rendez-vous sur la grande scène de l'Auditorium à l'acoustique exceptionnelle constitue un événement culturel d'envergure internationale, contribuant à l'attractivité de Dijon. Un orchestre composé de quelque 80 jeunes interprètes de toute l'Europe sera dans la fosse : le Richard Wagner European Orchestra a été constitué tout exprès pour ce Ring, qui sera dirigé par un grand connaisseur de Wagner, Daniel Kawka. Quant aux chanteurs, ils se produisent habituellement sur les scènes les plus prestigieuses du monde (New York, Bayreuth, Berlin...).

Pour autant, précise Laurent Joyeux, le coût de cette production restera raisonnable : « Le cycle du *Ring*, présenté trois fois, ne coûtera pas plus cher que deux productions habituelles d'opéra à Dijon, sans évidemment renier sur la qualité ». Le directeur de l'Opéra de Dijon entend bien séduire un large public, pas forcément habitué à l'opéra : des prisonniers et des SDF par exemple assisteront à des répétitions ! Les jeunes et les étudiants ne paieront que 20 euros pour assister au cycle intégral... Une conférence de présentation de l'œuvre, le 4 octobre, sera donnée en langue des signes. Et à ceux qui évoquent « l'élitisme » de l'opéra, Laurent Joyeux répond volontiers : « Le *Ring* est une grande saga, une sorte d'épopée épique, avec des héros, des dieux, des créatures magiques, des pouvoirs surnaturels, le tout avec une infinie poésie. Sa durée est bien inférieure à celles de Star Wars ou Harry Potter, que les fans absorbent en un week-end ! » Avis aux amateurs donc, mais pas seulement ! ■

Infos et réservations :
www.opera-dijon.fr

C'est un véritable mythe : *Der Ring des Nibelungen*, ce sont quatre opéras (*L'Or du Rhin*, *La Walkyrie*, *Siegfried*, *Le Crépuscule des dieux*) qui représentent au total plus de 12 heures de musique. L'ampleur des moyens techniques, artistiques et financiers que requiert le montage de cette Tétralogie constitue un défi pour toute maison d'opéra. Aussi très peu de théâtres français l'ont-ils relevé, et rares sont ceux qui osent présenter les quatre pièces simultanément. C'est pourtant le choix qu'a fait l'Opéra de Dijon : dans

la version qui sera donnée du 5 au 15 octobre, les opéras, légèrement réduits et enrichis de préludes de Brice Pauset, compositeur en résidence, seront joués deux par deux. Il sera ainsi possible d'assister aux quatre opéras en un week-end, pour des forfaits ne dépassant pas les 150 euros.

La mise en scène sera assurée par Laurent Joyeux, directeur de l'Opéra de Dijon. « Wagner a très peu été représenté à Dijon, si l'on excepte un *Vaisseau fantôme* en 2005 et *Tristan et Isolde* en 2009, explique-t-il. À l'inverse de Verdi dont nous présentons quasiment chaque



Pierre Guez

L'union fait la force

Le directeur général de Dijon Céréales, dynamique président du pôle de compétitivité goût-nutrition-santé Vitagora, se bat pour fédérer les hommes, les institutions et les territoires.

Parlez-lui farine, blé et pain, innovation et agriculture, agroalimentaire et exportations, goût, nutrition et santé, et vous le verrez s'enthousiasmer ! Pierre Guez est un vrai ambassadeur de son entreprise, dont le siège se situe à Longvic, Dijon Céréales (455 millions d'euros de chiffre d'affaires, 650 salariés), et de Vitagora, le pôle de compétitivité dont il assure la présidence depuis sept ans, mais aussi de Dijon et de la Bourgogne. Devant des chefs d'entreprise de l'agroalimentaire, des élus ou une délégation d'investisseurs chinois, Pierre Guez manifeste toujours le même dynamisme et la

même envie de convaincre. Ce qui le pousse : porter haut des projets ambitieux, en

fédérant les hommes. Son parcours en témoigne. Après trois petites années d'enseignant en agronomie, au collège de Fayl-Billot (Haute-Marne) puis au lycée de Sidi Moussa (Algérie), il est recruté comme simple technico-commercial par le négociant en céréales Renault & Jacquinet, à Darcey dans le Châtillonnais. Il grimpe vite les échelons, au point de prendre, quelques années plus tard, la direction de l'entreprise. Et quand la Sonogra rachète son premier employeur, il devient le directeur général de l'entité. C'est que les postes de direction lui vont bien : Pierre Guez a le tempérament d'un bâtisseur de projets, d'un constructeur d'équipes et d'un meneur d'hommes. La preuve ? Alors que les entreprises grossissent à vue d'œil pour « compter » sur un marché des produits agricoles mondialisé,

Pierre Guez œuvre pour le rapprochement des 16 coopératives céréalières de Côte-d'Or : il fonde Dijon Céréales en 1993, avec 6 puis 13 structures. Pierre Guez voit encore plus loin. Pour écouler la production vers le bassin méditerranéen, débouché naturel des céréales bourguignonnes par la Saône et le Rhône, le chef d'entreprise dijonnais initie la constitution d'une union des coopératives de Bourgogne, de Franche-Comté et de Rhône-Alpes. Ce sera Cérévia, en 2008, dont le siège est à Longvic, troisième opérateur national avec un chiffre d'affaires de 1,5 milliard d'euros,

20 000 agriculteurs et 3,3 millions de tonnes de céréales. L'union fait la force, et la capacité d'investissement :

Cérévia se dote d'un terminal céréalier dans le port de Fos-sur-Mer, en 2010.

Dans ces conditions, il n'était finalement pas étonnant que Pierre Guez se trouve à l'aise dans les fonctions de président de Vitagora. La vocation d'un pôle de compétitivité comme celui-ci, c'est précisément de rapprocher et de faire collaborer des entreprises, des laboratoires et des centres d'enseignement supérieur, qui n'avaient pas forcément l'habitude de travailler ensemble. Vitagora est, de ce point de vue, un succès incontestable, avec 150 adhérents, essentiellement bourguignons et francs-comtois, et 165 projets de recherche et développement labellisés. Mais Pierre Guez pousse les feux : il veut désormais raccrocher les entreprises et les laboratoires d'Île-de-France. « Les trois régions totalisent près de

15 millions de consommateurs, soit 25 % de la population française, argumente le président. Nous aurons alors une véritable envergure internationale, or je souhaite que nous devenions à terme un pôle de compétitivité de dimension mondiale. » Son profond désir de fédérer les forces vives du territoire l'a évidemment amené à soutenir, dès la première heure, le projet de la Cité internationale de la gastronomie à Dijon, qui va contribuer à renforcer le rayonnement de la capitale bourguignonne. Rayonnement auquel il contribue activement par le biais des investissements de Dijon Céréales : après la construction d'un siège social flambant neuf à Longvic et l'ouverture du premier moulin 100 % bio d'Europe à Aiserey, il ambitionne aujourd'hui de créer à Dijon une école internationale de boulangerie, en collaboration avec l'entreprise Eurogerm de Saint-Apollinaire dont le dirigeant, Jean-Philippe Girard, vient d'être élu président de l'Association nationale des industries alimentaires (Ania). ■

Ses dates-clés

- 1948. Naissance, dans le Doubs**
- 1971. Prof d'agronomie, en Haute-Marne puis en Algérie**
- 1974. Recruté par la coopérative Renault & Jacquinet à Darcey**
- 1983. Directeur de la coopérative Sonogra**
- 1993. Directeur général de Dijon Céréales**
- 2006. Président de Vitagora**

> *Crimolois*

**Verger conservatoire :
entre biodiversité
et partage**



Dans le cadre de l'appel à projets du conseil régional de Bourgogne afin d'encourager la création et la valorisation de vergers conservatoires, la ville de Crimolois a décidé d'être porteuse d'un dossier et a sollicité l'aide de la Région. La commune souhaite participer à cette action favorisant la biodiversité. C'est un espace de plus de deux hectares, réservé dans le plan local d'urbanisme de Crimolois, qui servira à la création de ce verger, qui comportera des variétés fruitières préconisées, des petits arbustes à fruits rouges, des essences mellifères, des ruches et des aménagements pour la petite faune auxiliaire. Des jardins potagers collectifs seront également aménagés et mis à la disposition des habitants, permettant ainsi l'expérience d'un nouvel art de vivre par le partage. Des travaux de recensement, de collecte, d'identification et de recherche bibliographique apporteront une certaine connaissance du patrimoine variétal de fruits oubliés de nos mémoires. Un verger conservatoire contribue également à rappeler aux amateurs, jardiniers et producteurs l'histoire de leur culture agricole au travers de ces anciennes variétés fruitières. ■

et aussi...

●●> Magny-sur-Tille

Nouveau commerce

Il aura fallu de nombreuses démarches administratives, de la persévérance et de l'énergie pour que la ville de Magny-sur-Tille obtienne l'ouverture, dès cet été, de son premier commerce. Situé en plein cœur du village, ce nouveau local accueille la boulangerie « Les pains du fournil de Chloé » de M. Marsegaglia, où travaille également une Magnytilloise. Lieu de rencontre et de convivialité, ce commerce offre aux habitants et aux passants des produits de qualité (pain, journaux, boissons...). Avec ce nouveau service, la commune de Magny poursuit son développement et démontre qu'il y fait bon vivre.



> *Talant*

**Comité des enfants :
un an de travaux**

**Après un an d'activité, le comité des enfants
affiche un beau bilan.**

Le pari n'était pas évident : comment favoriser l'expression des jeunes Talantais et la prise en compte de leurs aspirations dans la vie locale sans l'artifice et la lourdeur d'un conseil municipal junior ? Lancé en septembre 2012, le comité des enfants de la ville de Talant a trouvé sa place et les 27 membres du premier comité ont pris leur rôle au sérieux. Les réunions plénières et les commissions, après l'école, ont permis le foisonnement de leurs idées et la nais-

sance d'actions concrètes. Assidus tout au long de l'année, accompagnés par des élus et des encadrants municipaux, ces jeunes ont mis sur pied plusieurs opérations : activités pendant le temps méridien, achat de jeux de société pour le foyer du collège Boris-Vian, élaboration de flyers pour lutter contre les incivilités, réalisation d'un livre sur Talant vu à travers le regard de la nouvelle génération et création d'un jardin public avec un espace de jeux. Ces jeunes se sont aussi investis dans l'animation de la vie locale en participant à plusieurs fêtes de quartier. La réussite de cette instance doit beaucoup à l'investissement des enseignants qui ont relayé les informations. Avec la rentrée 2013, c'est un nouveau comité qui va voir le jour. Dès la mi-septembre, les élus se rendront dans les classes afin de lancer un appel à candidatures. ■



PARK(ing) DAY : **appel à la mobilisation !**

Rendez-vous le samedi 21 septembre pour une réappropriation citoyenne et artistique de l'espace public.

Le PARK(ing) DAY, événement mondial ouvert à tous arrive à Dijon pour la première fois le samedi 21 septembre, à l'initiative de l'association Fakir. Citoyens, associations, artistes et activistes collaborent pour transformer temporairement des places de parking payantes en espaces végétalisés et

conviviaux. Il faut se mobiliser ! En plus d'être un événement sympathique, c'est en effet l'occasion pour les associations de se présenter à un public large et varié, de générer du lien entre les bénévoles, d'exposer les travaux, recherches et photos, de partager ses passions, de jouer, de discuter, de



faire découvrir son métier, son environnement ou simplement d'échanger entre voisins. Cet appel est lancé aux associations des quartiers, clubs sportifs, urbanistes, amateurs de vélo, écolos dans l'âme, artistes, jardiniers, photographes,

acteurs, humoristes, jongleurs, cuisiniers, dresseurs d'animaux, architectes, paysagistes... ■

Plus d'infos sur www.parking-day.fr et pour vous inscrire par mail à Dijon : fakirandco@gmail.com



La médiathèque inaugurée

Après deux ans de travaux dans une ancienne maison de village rénovée, la ville de Bretenières a inauguré sa toute nouvelle médiathèque le 2 juin dernier. Avec le soutien financier du Grand Dijon, de l'État, du conseil régional de Bourgogne et du conseil général de Côte-d'Or, la commune a pu réaliser un ensemble de



deux logements (T3 et T4) accolé à une médiathèque d'environ 300 mètres carrés. Ce bâtiment a été réalisé avec des techniques innovantes de qualité : économies d'énergie, structure bois extérieure et intérieure, toit végétalisé, triple vitrage, ventilation double flux, chauffage au sol avec géothermie... Sans oublier les panneaux solaires pour chauffer l'eau des logements, qui ont obtenu la classe A au diagnostic énergétique. Merci aux partenaires, aux entreprises, aux architectes et aux bureaux d'études et à toutes les personnes qui ont participé de près ou de loin à ce beau projet. La médiathèque est gratuite et ouverte à tous les publics. ■

Horaires d'ouverture hors vacances scolaires : lundi de 17h à 18h – mercredi de 10h à 12h et de 14h à 16h30 – jeudi de 16h à 18h et samedi de 10h à 12h30.

et aussi...

●●> **Fontaine-lès-Dijon**

Bassin des Basses Combottes : le chantier avance à grands pas

En mai dernier, les entreprises ont investi les lieux pour démarrer le grand chantier de construction d'un bassin de stockage-restitution de 10 000 mètres cubes. Depuis, des travaux spectaculaires ont été menés de front : terrassement du bassin, déblais dans la roche (tirs de mines), réalisation de tranchées pour la pose des canalisations, construction des chambres d'interception... Un trou de 10 mètres de profondeur et d'une cinquantaine de mètres de diamètre (48 mètres en fond de bassin et 65 mètres en surface) a été creusé dans le parc des Basses Combottes. Le démarrage de la construction du bassin est prévu début septembre. Montant total estimé de l'opération : 7 857 000 € TTC. L'ensemble de l'opération, études comprises, est subventionné à hauteur de 30 % par l'Agence de l'eau. ■

> Longvic

Agir pour la jeunesse

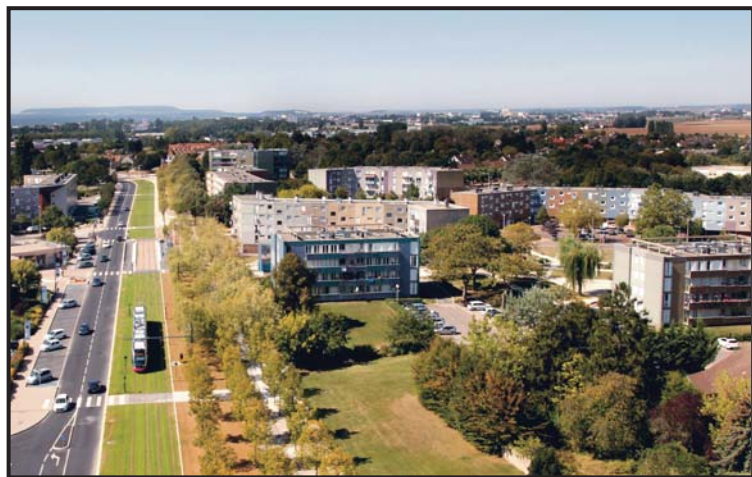
De nouveaux rythmes scolaires dès la rentrée 2013.

La ville de Longvic s'engage dans la réforme des rythmes scolaires en ajoutant une demi-journée d'école le mercredi matin et en plaçant les « temps d'activités périscolaires » (Tap) facultatifs en fin d'après-midi. Cette révision, qui s'impose à toutes les communes de France, Longvic a fait le choix de la mettre en œuvre dès la rentrée 2013 car la municipalité est convaincue de la nécessité d'alléger au plus vite la semaine des écoliers, qui se trouve concentrée sur des journées trop longues. Sans, d'ailleurs, donner de bons résultats puisque la France chute dans tous les classements internationaux. Par ailleurs, l'État aide financièrement les communes qui s'engagent dès la rentrée 2013, à hauteur de 50 euros par enfant. Il s'avérerait peu raisonnable de priver

les Longviciens de cette manne. Enfin, les services municipaux sont prêts à cette mise en place, notamment grâce à l'expérience de Longvic en matière d'organisation du temps périscolaire. Seule l'heure de fin des cours change, afin d'alléger la journée de l'enfant de 45 minutes de cours chaque jour. Le mercredi matin a été retenu afin de tenir compte du nombre croissant de familles recomposées, qui apprécient de bénéficier de temps pour se retrouver en fin de semaine. Les enfants pourront bénéficier, à la place des 45 minu-



tes de cours supprimées, de temps d'activités périscolaires facultatifs, assurés quatre soirs par semaine par les services municipaux. Des activités à caractère ludique, relevant de domaines aussi variés que le sport, les arts plastiques, les sciences ou l'environnement, et qui seront encadrées par des animateurs(trices) diplômé(e)s et compétent(e)s. ■



> Quetigny

Révision du PLU

La ville de Quetigny est engagée depuis septembre 2012 dans la révision de son plan local d'urbanisme (PLU). Cette démarche d'une durée totale de 3 à 4 ans est nécessaire pour assurer la mise en conformité du PLU avec de nouveaux règlements d'urbanisme, principalement le schéma de cohérence et d'organisation territoriale (SCOT) du Dijonnais. Elle est aussi l'occasion d'engager la réflexion et la concertation autour de la définition de la ville de demain, à l'horizon 2025, en lien avec l'arrivée du tramway à

Quetigny. Une première phase s'est achevée le 19 juin dernier avec la présentation aux habitants du diagnostic pointant les atouts et faiblesses du territoire. Cette étude soulève ainsi des questions auxquelles le futur PLU devra apporter des réponses : comment maintenir une ville dynamique et équilibrée de plus de 10 000 habitants ? Comment concevoir un nouveau cœur de ville plus animé et convivial autour du terminus du tramway ? Comment faire évoluer l'habitat existant, notamment en termes d'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite et d'isolation pour les économies d'énergie ? Désormais, la deuxième étape va démarrer avec la définition du plan d'aménagement et de développement durable (PADD), un document fixant les futures orientations générales d'aménagement qui devront être débattues en conseil municipal. Enfin, la troisième phase verra l'adoption du nouveau PLU après une nouvelle concertation publique. ■



> Chenôve

Chenôve fête la Pressée

14h. À cette occasion, l'association pour la candidature des climats du vignoble de Bourgogne au patrimoine mondial de l'Unesco se mobilisera une nouvelle fois pour expliquer son initiative aux visiteurs du week-end. Cette fête populaire, organisée par la municipalité et l'association de la fête de la pressée, allie tradition et animations autour du vieux bourg, où les bénévoles sont habillés pour l'occasion en costume médiéval. Artistes de rue, artisanat, promenades en calèche... Un programme éclectique accompagne la remise en marche des pressoirs des ducs de Bourgogne. Les produits du terroir, cochon grillé, tarte bonbis, bourru fraîchement pressé, vin et gastronomie seront à l'honneur. Vous pourrez d'ailleurs déguster, avec modération bien

évidemment, le vin de Chenôve, plus connu sous l'appellation marsannay-la-côte, qui a depuis fort longtemps démontré ses qualités de vin aromatique et harmonieux. L'occasion également pour le maire de Chenôve et son équipe municipale d'honorer ce folklore local, avec la traditionnelle célébration de commensaux d'honneur ! ■

Fête de la Pressée, gratuite et tout public. Samedi 21 septembre de 14h à 18h30 et dimanche 22 septembre de 11h à 18h30. Vendredi 20 septembre à 20 h : concert d'ouverture « Schubertiades » à l'église Saint-Nazaire, tout public et gratuit. Infos : 03 80 51 55 70, culture@mairie-chenove.fr

La 27^e fête de la Pressée accueille Ivan Levai, journaliste renommé de presse écrite, radio et télévision, pour l'inauguration officielle du samedi 21 septembre à

> Plombières-lès-Dijon

Le « cheminement des palombes », un itinéraire pour mieux découvrir la ville

Pour valoriser et mieux faire connaître son patrimoine architectural et naturel, la commune proposera à compter de la rentrée, un parcours-promenade d'une douzaine d'étapes dans la ville. Cet itinéraire, le « cheminement des palombes », guidera le visiteur à travers Plombières et l'invitera à savourer le charme de la cité, mais aussi à remonter dans le temps et dans l'histoire du village. Chaque étape numérotée renverra le flâneur vers un point d'intérêt particulier, un monument ou encore un site remarquable : l'église Saint-Baudèle et son cloché classé, le bief de l'Ouche du XV^e siècle, la Maison Dodoz, le canal de Bourgogne et son port, les maisons bourgeoises ou encore le château des Évêques. Le circuit proposé requiert une heure de marche environ, avec quelques variantes « additionnelles » pour mieux apprécier le cadre naturel de la ville. Flâner et s'arrêter à son gré, voilà l'idée de cet itinéraire ludique. Notons qu'à chaque étape le curieux pourra retrouver une affichette de présentation du monument



ou du site concerné. La conception du parcours permettra au promeneur empruntant les sentiers de la Fédération française de randonnée pédestre ou du Grand Dijon de greffer tout ou partie de ce cheminement à son propre itinéraire. Ce sentier « urbain » vient s'ajouter au circuit pédestre de la source de La Tuilerie, accessible aux personnes non-voyantes. ■



> Ouges

Une année scolaire bien remplie

pour les élèves et les spectateurs. Malgré une météo peu clémente et une organisation conséquente à mettre en place, l'opération a été un succès avec l'accueil du chapiteau du cirque « P'tit Bouchon ». Le spectacle a eu lieu en présence de l'inspectrice de l'Éducation nationale. Les élèves de l'école maternelle et de l'école primaire ont fait vibrer les spectateurs

avec la présentation d'exercices multiples et variés de jonglerie, d'acrobatie, d'équilibre et de clownerie dans lesquels ils se sont surpassés. Ce projet, qui a mobilisé de nombreux partenaires, a créé une véritable dynamique et c'est dans ce contexte très positif que la réforme des rythmes scolaires a été abordée et qu'elle a même pu être finalisée. ■

L'année scolaire s'est terminée par un excellent bilan. En effet, si les apprentissages et le travail scolaire sont demeurés les objectifs prioritaires dans les établissements de la commune, l'année a aussi été marquée par

la concrétisation de projets culturels ambitieux. L'un d'entre eux concernait les arts du cirque. Les enseignants se sont mobilisés pour organiser un spectacle sous un véritable chapiteau, un lieu particulièrement magique

et aussi...

●●> Saint-Apollinaire

Les Épleumiens revisitent les règles de circulation

En juin dernier, les ateliers de la circulation de Saint-Apollinaire se sont achevés par une réunion publique. Dans un premier temps, élus, services et représentants du monde associatif avaient travaillé sur les grandes lignes du plan de déplacements ; les habitants ont ensuite pu exprimer leur ressenti sur les problématiques liées à la circulation, au stationnement et à l'accessibilité dans la commune. Ces échanges ont laissé transparaître un très fort assentiment sur les actions mises en œuvre en matière de déplacement. Pas de révolution à attendre pour autant, mais davantage de lisibilité et plus de cohérence. En voici quelques principes : régime de priorité généralisé dans la commune ; harmonisation des règles de circulation dans le bourg, qui devient zone de rencontre ; circulation douce à favoriser ; respect des zones de stationnement et plus particulièrement pour les poids-lourds ; accessibilité de la ville et des équipements publics et maintien d'un éclairage nocturne permanent ; recours progressif à des dispositifs d'éco-énergie ; optimisation des parcours de déplacement et meilleur repérage des équipements publics. Si l'accidentologie est très faible dans la commune et les difficultés de circulation peu nombreuses, nul doute que l'exercice de refonte de l'ensemble des dispositions de déplacement à Saint-Apollinaire améliorera encore la sécurité et le confort pour tous. ■

> Marsannay-la-Côte

Une amitié franco-lettonne sans fausse note

Le concert du 14 juillet a été le point d'orgue d'une rencontre de plus de 90 musiciens sur scène.



Tournée vers des cultures européennes méconnues, Marsannay a choisi de mettre à l'honneur la Lettonie. Ce choix résulte d'un événement majeur pour la commune, avec son centre musical qui fête ses 120 ans. Une telle longévité méritait qu'on la célèbre dignement. À cette occasion, le centre musical de Marsannay a

noué des liens avec la Lettonie. L'orchestre du centre a organisé dès 2012 un échange culturel et musical avec le « Brass Band » du lycée Ernst-Glück d'Alūksne. En juillet 2013, la commune a donc accueilli, comme invité d'honneur, l'orchestre letton qui soufflait quant à lui ses 60 bougies. Les villes de Marsannay et Alūksne ont signé un pacte d'amitié. L'objectif de ce pacte est de promouvoir et d'approfondir les liens qui unissent les deux villes et de développer et de faciliter l'organisation d'activités communes. La population a pu vivre un moment d'échange exceptionnel le 14 juillet dernier dans le parc de la maison des sociétés, aménagé afin de célébrer l'échange franco-letton. ■



septembre à

LA 22^E COURSE DU BIEN PUBLIC
Après leur marathon à New York et à Berlin, les Pleureurs sont de retour à Dijon.

21KM - 10KM - COURSES ENFANTS
VILLAGE PARTENAIRES & ANIMATIONS
SAMEDI 7 SEPTEMBRE

Inscrivez-vous en ligne!
www.bienpublic.com

Jusqu'au 21 septembre Quetigny

« H'elles », expo photos de Roxanne Gauthier à l'hôtel de Ville et expo BD « L'invitation au voyage », à la bibliothèque. Entrée libre et gratuite.

Jusqu'au 29 septembre Dijon

Expo « Souvenir » de l'artiste vidéaste japonais Hiraki Sawa à l'église Saint-Philibert. Entrée libre du mardi au dimanche de 10h à 13h et de 14h à 19h.

Samedi 7 septembre Dijon

Inauguration du musée des Beaux-Arts, infos sur www.mba.dijon.fr

7 et 8 septembre Saint-Apollinaire

Festival Ludimania à l'espace Tabourot des Accords, de 11h à 19h.

9 sept > 21 oct Daix

Expo « De mémoire d'hommes » à la bibliothèque Philibert-Papillon.

Mercredi 11 septembre Quetigny

Humour musical a capella avec « Les ensorceleuses » par le Quartet Buccal à l'espace Mendès-France, 19h (gratuit).*

11 > 29 septembre Talant

Expo de toiles numériques par Frédéric Dumont, au Grenier. Entrée libre du mercredi au dimanche de 14h à 18h.

Mardi 17 septembre Talant

Cinéma : *Associés contre le crime*, comédie réalisée par Pascal Thomas. Espace Georges-Brassens, 20h.**

Mercredi 18 septembre Chenôve

« Thöpage, Enfant du Tibet », théâtre d'ombres, marionnettes et chant à partir de 5 ans. Salle des fêtes, 15h.***

Judi 19 septembre Talant

Conférence « Verdi et le Risorgimento » par l'association Selena Lyrique. Espace Georges-Brassens à 19h. Infos : 06 63 14 72 33.

Vendredi 20 septembre Chevigny-Saint-Sauveur

Soirée d'ouverture de saison et théâtre d'humour musical avec « Le piston de Manoché » de la Cie Le Cornet à spirale. À partir de 7 ans, 19h30.

Plombières-lès-Dijon

Concert de rentrée : entrée libre et gratuite, jardin public ou salle des fêtes, 20h15.

20 > 22 septembre Chenôve

Fête de la Pressée (voir page 28). Première pressée à 14h, défilé inaugural samedi 14h et dimanche 13h30.

Samedi 21 septembre Talant

Fête de l'automne aux Cerisiers. Accès libre de 10h à 18h.

Saint-Apollinaire

Foulées épleumiennes, course pédestre de 5 et 10 km. Infos : www.ville-st-apolinaire.fr

Lundi 23 septembre Saint-Apollinaire

Concert de Delf Big Bang à l'espace Tabourot des Accords, 20h30.

Mardi 24 septembre Quetigny

Tribu Festival avec Sandra Nkaké, à l'espace Mendès-France, 20h30.*

8 SEPTEMBRE

velotour
DIJON COMME VOUS NE L'AVEZ JAMAIS VUE !

ZÉNITH DE DIJON - APRR - UNIVERSITÉ DE BOURGOGNE
ORANGE - ÉCOLE NATIONALE DE GREFFE - STADE DU DFCO
LA VAPEUR - LE CHAT NOIR - FORT ST APOLLINAIRE
VÉLODROME - ARCHIVES DÉPARTEMENTALES (...)

WWW.VELOTOUR.FR

PARTENAIRES OFFICIELS :

23 > 29 septembre Saint-Apollinaire

Semaine du développement durable avec l'expo-jeu « Objectif -7 % » sur la réduction des déchets et opération « nettoyons la nature » samedi 28.

Mardi 24 septembre Plombières-lès-Dijon

Spectacle « Derrière les brumes » à la bibliothèque. Infos : lireaplombieres@gmail.com

23 sept > 6 oct Talant et Dijon

Festival de musiques sacrées du monde : conférences, ateliers, films, expos, concert hommage à Nelson Mandela. Infos : 06 85 35 66 60 www.dijonfestival.com

25 sept > 19 oct Talant

Expo « À tous âges, liens et émotions » de Céline Ermorine. Espace Georges-Brassens, du mercredi au vendredi de 14h à 18h et samedi de 10h à 13h. Entrée libre.

Villes et pays d'art et d'histoire
Journées européennes du patrimoine

Journées du patrimoine
Samedi 14 et dimanche 15 septembre 2013

Dijon

1913-2013 : 100 ans de protection

LES JOURNÉES DU PATRIMOINE

Samedi 14 et dimanche 15 septembre

Daix

Animations gratuites, tout public de 14h30 à 18h à la bibliothèque Philibert-Papillon.

Dijon

Toutes les visites classiques ou insolites à retrouver sur www.dijon.fr

Fontaine-lès-Dijon

Exposition « Murs à Murs à Fontaine » du peintre Nicole Lamaille, à la bibliothèque municipale jusqu'au 17 septembre. Expo-itinéraire « Chacun son regard » par Marie-Jo Leblanc et les Amis du vieux Fontaine. Samedi et dimanche de 14h à 18h dans le vieux village.

Circuit guidé « Les inscriptions dans le vieux village » par

Sigrid Pavèse, samedi de 14h30 à 16h30.

Visite commentée des chapelles de la maison natale de Saint-Bernard par Dominique Jeanpétil. Dimanche de 13h30 à 17h et visites libres samedi et dimanche de 9h30 à 17h.

Concert orgue et trompette, dimanche à 17h à l'église Saint-Bernard.

Longvic

Ouverture de la Galerie des quilles et du verger conservatoire. Infos : www.ville-longvic.fr

Saint-Apollinaire

Expo sur les fouilles archéologiques de Val Sully. En mairie, de 10h30 à 12h et de 14h30 à 17h.

Promenades commentées autour de quatre thèmes : l'eau, le patrimoine culturel, la vigne et les lieux de mémoire. Rendez-vous en mairie à 10h30 et 14h30.

octobre 2013

LES MUSICALES DE FONTAINE

Concert de l'orchestre Dijon Bourgogne (10 octobre à 20h), quatuor à cordes (24 octobre à 20h), concert du pôle supérieur (21 novembre à 20h). Centre Pierre-Jacques. Infos : 03 80 58 05 88.

Jeudi 26 septembre Quetigny

« Un safari arctique », conte musical par la Cie L'Allégresse du Pourpre. Ciné Cap Vert à 20h15 (salle Méliès)*.

26 et 27 septembre Talant

Spectacle Charles Trenet « Messenger du bonheur » par Renata. Espace Georges-Brassens, 20h30.**

Mercredi 2 octobre Quetigny

« Signé Nina », spectacle musical et en langue des signes du Théâtre de l'Éclaircie. À 16h au petit théâtre des Prairies*.

2 > 9 octobre Plombières-lès-Dijon

Expo « Panorama de la littérature voyageuse » à la bibliothèque.

4 > 27 octobre Fontaine-lès-Dijon

Expo peinture de Delafosse et Tykoczinski à la galerie La Source.

Vendredi 4 octobre Chenôve

Bal à Lire, lecture à voix haute et bal populaire gratuit et tout public. Salle des fêtes, 20h****

Chevigny-Saint-Sauveur

« De Provence & d'ailleurs » par l'ensemble Les Festes d'Orphée à l'église de la Sainte-Trinité, 20h.

Samedi 5 octobre Saint-Apollinaire

Spectacle Dreyfus/Devos « d'Hommages sans interdit(s) » à l'espace Tabourot des Accords, 20h30. Infos : 03 80 30 61 00.

Dimanche 6 octobre Fontaine-lès-Dijon

« Écoute donc voir », pièce de Patrick Grégoire au centre Pierre-Jacques, 20h.

Vendredi 11 octobre Talant

Théâtre « Une clé pour deux », une comédie de John Chapman et David Freeman. Salle Saint-Exupéry (complexe Marie-Thérèse-Eyquem), 20h30.**

Quetigny

« C'est la rentrée ! » avec l'orchestre Dijon Bourgogne. Gratuit à l'espace Mendès-France, 20h30*.

12 et 13 octobre Talant

Concerts « Hommage à Giuseppe Verdi » par l'association Selena Lyrique à l'église Notre-Dame. Infos : 06 63 14 72 33.

14 > 19 octobre Longvic

« Show devant » par le Cirque Star.

14 > 26 octobre Plombières-lès-Dijon

Expo « Voyage culinaire autour des épices » à la bibliothèque.

Mardi 15 octobre Quetigny

« Qu'est-ce que le théâtre ? » par le Théâtre Dijon Bourgogne à 20h30 au petit théâtre des Prairies*.

Talant

Cinéma : *Le Prénom*, comédie française à l'espace Georges-Brassens, 20h.**

Mercredi 16 octobre Chenôve

À la découverte de la cuisine gauloise, conférence et dégustation. Gratuit et tout public à l'espace culturel François-Mitterrand, 18h45****

18 > 20 octobre Dijon

Salon des vignerons indépendants Bourgogne et Jura, Congrexpo.

Mardi 22 octobre Quetigny

« Terre à terre » par le Théâtre des Monstres. À partir de 4 ans, 15h30 et 18h30 à l'espace Mendès-France (gratuit)*.

Jeudi 24 octobre Chenôve

Le Music-Hall Opérette (Offenbach, Francis Lopez et Luis Mariano). Salle des fêtes, 14h30***

Vendredi 25 octobre Saint-Apollinaire

Théâtre d'improvisation à l'espace Tabourot des Accords, 20h.

Dimanche 27 octobre Plombières-lès-Dijon

Soirée « Vive les vacances », avec la Cie Caribou, entrée libre et gratuite à la salle des fêtes, 19h.

Mercredi 30 octobre Chevigny-Saint-Sauveur

« T'es qui toi ? » de la Cie De ci de là, théâtre à partir de 5 ans au Polygone, 15h.

31 oct > 11 nov Dijon

Foire internationale et gastronomique de Dijon, Congrexpo.

* Infos : service culturel de Quetigny, tél. : 03 80 48 28 43

** Tarif : 2€, demi-tarif (moins de 15 ans) ;

vente au service culturel - Espace Georges-Brassens à Talant

*** Billetterie à la direction des affaires culturelles de Chenôve

tél. : 03 80 51 55 70

**** Réservations à la bibliothèque François-Mitterrand de Chenôve

tél. : 03 80 51 55 09

DIJON FÊTE
LA Gastronomie

DU 19 AU 22 SEPT 2013

19 SEPT
SHOW GOURMAND DES RESTAURATEURS DE FRANCE
jardin de l'arquebuse

20 SEPT
MENU DES PETITS DUCS
7300 repas gastronomiques dans les restaurants scolaires
C'EST LA BOUFFE À ROUSSEAU
grand banquet par les commerces de bouche du quartier J. J. Rousseau et Antiquaires

21 SEPT
FANTASTIC PIC NIC
port du canal

22 SEPT
LE DEJ DU GRAND DEJ
lac kir

programme complet sur www.citedelagastronomie-dijon.fr

Bourgogne **DIJON** Bourgogne **DIJON** Bourgogne **DIJON**

carte CULTURE

Etudiant

DANSE / MUSIQUES / THÉÂTRE
FESTIVALS / CINÉMA ART ET ESSAI

5€

saïson 2013 / 2014

→ POUR TOUS
LES ETUDIANTS



Marcel, 5 ans
Etudiant en Arts-déco



Avec la participation des communes de : Chenôve • Chevigny-Saint-Sauveur
Fontaine-lès-Dijon • Longvic • Marsannay-la-Côte • Quetigny • Saint-Apollinaire • Talant

NOUVEAU ! Achat en ligne :

www.myDijon.fr

[f /Carte Culture Grand Dijon](https://www.facebook.com/GrandDijon)

